



Annexe 2

Fiches actions du programme ACV 2023-2026



1. Synoptique des actions

AXE	N° FICHE	TYPE D'ACTIVITE	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE
AXE 1				
De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat				
1	1	Action	AGGLO Qualifier de manière pré-opérationnelle l'habitat privé des 4 nouveaux périmètres ORT	Colmar Agglomération
1	2	Action	AGGLO Aider à la rénovation énergétique en appui du Programme d'Intérêt Général de la CeA	Colmar Agglomération
1	3	Action	AGGLO Aider à la rénovation des logements au sein des six périmètres ORT pour les propriétaires modestes et très modestes	Colmar Agglomération
1	4	Action	COLMAR CO Envisager les modes d'actions possibles pour assister les cinq copropriétés recensées en grande difficulté	Colmar Agglomération
1	5	Action	COLMAR CH Améliorer l'habitat privé dans le centre-ville historique de la Ville de Colmar	Colmar Agglomération
1	6	Action	COLMAR TURCKHEIM Gérer le développement des meublés de tourisme	Colmar et Turckheim
1	7	Action	TURCKHEIM Réhabiliter la maison alsacienne en 6 logements	Habitats de Haute Alsace
1	8	Action	HORBOURG-WIHR Réhabiliter une maison de Maître en 4 logements locatifs et 1 local de bureaux	Habitats de Haute Alsace
1	9	Action	HORBOURG-WIHR Réhabiliter 18 logements collectifs	Habitats de Haute Alsace
1	10	Action	HORBOURG-WIHR Réhabiliter 2 pavillons	Habitats de Haute Alsace
1	11	Action	TURCKHEIM Créer des logements dans l'Ancien Corps de Garde	Pôle Habitat
1	12	Action	COLMAR CH CO Acquérir-Améliorer deux bâtiments collectifs comptabilisant 62 logements situés Avenue Du Gal Gaulle & Avenue du Gal De Lattre De Tassigny	Pôle Habitat

AXE 2				
Favoriser un développement économique et commercial équilibré				
2	1	Action	AGGLO Développer la marque Colmar, Capitale des vins d'Alsace	Colmar et Colmar Agglomération
2	2	Action	AGGLO Gérer les conflits d'usage dans l'espace public	Colmar et Colmar Agglomération
2	3	Action	COLMAR CH Accompagner l'évolution de l'offre commerciale	Ville de Colmar
2	4	Action	TURCKHEIM Aménager une aire de camping-cars équipée sur un parking route d'Ingersheim	Turckheim
2	5	Action	COLMAR CH Créer un quartier d'activités sur la friche ferroviaire de la gare de marchandises	Colmar Agglomération
2	6	Action	COLMAR CH Rénover la friche de l'ancien cinéma Le Colisée	Propriété privé
2	7	Action	COLMAR CH Rénover la Galerie des Clefs	Ville de Colmar
2	8	Action	COLMAR CH Rénover la Galerie du Rempart	Ville de Colmar
2	9	Action	COLMAR CO Rénover la Galerie Europe	Ville de Colmar
2	10	Etude	AGGLO Etude sur l'armature de l'offre commerciale de Colmar Agglomération	Colmar Agglomération
AXE 3				
Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées				
3	1	Action	AGGLO Développer les activités de pleine nature	Colmar et Colmar Agglomération
3	2	Etude	HORBOURG-WIHR Etudes de circulation-Mobilité douce	Horbourg-Wihr
3	3	Action	TURCKHEIM Installer une passerelle de liaison entre le Faubourg et le centre-ville	Turckheim
3	4	Action	TURCKHEIM Aménager les voies de circulation consécutivement à la reconversion des friches industrielles	Turckheim
3	5	Action	WINTZENHEIM Réaménager la route de Colmar à Wintzenheim	Wintzenheim
3	6	Action	HORBOURG-WIHR Créer une passerelle modes actifs au pont des Américains	Horbourg-Wihr
3	7	Action	COLMAR CH Améliorer les accès modes doux au centre-ville depuis l'Est Route de Bâle (Entre la rue St Josse et le Boulevard St Pierre, Liaison douce Alsace/ Rueil, Rue St Josse)	Ville de Colmar
3	8	Action	COLMAR CH CO Créer les aménagements cyclables sur des axes majeurs (Avenue de Rome, rue Stanislas)	Ville de Colmar
3	9	Action	AGGLO Travailler la densité et la répartition des flux touristiques	Ville de Colmar Colmar Agglomération
3	10	Etude	COLMAR CH Etude pour le renforcement de l'attractivité et le développement de l'intermodalité en gare voyageur de Colmar	Colmar Agglomération

3	11	Action	COLMAR CH Créer un dispositif permettant un franchissement de la voie ferrée pour les piétons et cycles au niveau du Pont d'Altkirch	Ville de Colmar
AXE 4				
Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager				
4	1	Etude	COLMAR CE Etude urbaine et de programmation du secteur du Grillenbreit	Colmar
4	2	Action	HORBOURG-WIHR Réaliser le réaménagement carrefour	Horbourg-Wihr
4	3	Action	TURCKHEIM Créer un espace de vie Place de la Mairie	Turckheim
4	4	Action	TURCKHEIM Végétaliser l'entrée de Ville sud-est - route de Colmar	Turckheim
4	5	Action	TURCKHEIM Rénover le bâtiment de la Mairie classé à l'inventaire des monuments historiques	Turckheim
4	6	Action	HORBOURG-WIHR Créer un lieu de vie dans le centre urbain Place du 1 ^{er} février	Horbourg-Wihr
4	7	Action	HORBOURG-WIHR Créer un espace culturel et de loisirs dans l'ancienne synagogue	Horbourg-Wihr
4	8	Action	INGERSHEIM Renaturer les berges de la Rue du quai	Ingersheim
4	9	Action	INGERSHEIM Végétaliser la cour de l'école maternelle de la Fecht	Ingersheim
4	10	Action	INGERSHEIM Mettre en valeur l'ancienne mairie, monument historique	Ingersheim
4	11	Action	INGERSHEIM Améliorer l'offre de services en créant une salle de conseil municipal et de mariages accessible	Ingersheim
4	12	Action	INGERSHEIM Créer un lieu de vie végétalisé sur la place de la mairie	Ingersheim
4	13	Action	COLMAR CH Requalifier les espaces publics nouvellement piétonnés (Place Jeanne d'Arc, Place du Marché aux Fruits, Rue Morel)	Ville de Colmar
4	14	Action	COLMAR CH Requalifier les grandes pénétrantes et entrées de ville (Avenue du Gal de Gaulle, route de Neuf-Brisach, route d'Ingersheim)	Ville de Colmar
4	15	Action	COLMAR CH Requalifier l'extension des abords du Champ de Mars (Avenue de la République, Avenue de la Marne)	Ville de Colmar
4	16	Action	INGERSHEIM Restaurer l'extérieur et rénover l'intérieur de l'église Saint Barthélémy	Ingersheim
4	17	Action	COLMAR CE Diversifier les pratiques sportives extérieures en construisant un skate-park extérieur	Ville de Colmar
4	18	Action	COLMAR CO Réaliser un Parcours Sportif Urbain	Ville de Colmar
4	19	Etude	COLMAR CO Réhabiliter le stade nautique situé en Quartier Politique Ville	Ville de Colmar

4	20	Action	COLMAR CO Conforter la trame verte du quartier en aménageant le square des vignes et les espaces publics de la rue de Riquewihr	Ville de Colmar
4	21	Action	COLMAR CO Créer un parc paysager à l'emplacement de la Cité Lemire	Ville de Colmar
4	22	Action	COLMAR CO Aménager un espace de nature sur la Plaine Pasteur- Espace Nelson Mandela	Ville de Colmar
4	23	Etude	COLMAR Réaliser le schéma directeur de végétalisation	Ville de Colmar
4	24	Etude	COLMAR CH Porter le projet de labellisation « Ville d'art et d'histoire »	Ville de Colmar
4	25	Action	COLMAR CH Reconstruire l'Orgue Silbermann de l'Eglise des Dominicains	Ville de Colmar
4	26	Action	COLMAR CH Protéger et valoriser les collections patrimoniales de la Ville	Ville de Colmar
4	27	Action	COLMAR CH Restructurer et réaménager la muséographie du premier étage de l'ancien couvent du musée Unterlinden	Ville de Colmar
AXE 5				
Constituer un socle de services dans chaque ville				
5	1	Action	HORBOURG-WIHR Construire un groupe scolaire élémentaire et périscolaire	Horbourg-Wihr
5	2	Action	COLMAR CO Créer une cantine périscolaire « Anne Franck »	Ville de Colmar
5	3	Action	COLMAR CE Créer une cantine périscolaire « Les Oies »	Ville de Colmar
5	4	Action	INGERSHEIM Construire une nouvelle salle polyvalente	Ingersheim
5	5	Action	COLMAR CO Créer la crèche Les Loupiots	Ville de Colmar
5	6	Action	COLMAR CH Installer le conservatoire dans des locaux adaptés à la pluridisciplinarité des activités	Ville de Colmar

AXE 1

De la réhabilitation à restructuration :
vers une offre attractive de l'habitat

Titre du projet	1.1 AGGLO Qualifier de manière pré-opérationnelle l'habitat privé des 4 nouveaux périmètres ORT
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Identifier et mettre en place tous les outils opérationnels sur les périmètres des centres-bourgs des 4 communes pour agir qualitativement et quantitativement sur le bâti privé selon les différentes situations rencontrées (aspect énergie, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la vacance, suivi des stratégies de redressement des immeubles prioritaires repérés, éventuellement « copropriétés en difficulté » ...) en lien avec les services de l'Anah et Action Logement.
Objectifs	Améliorer la qualité du bâti situé dans les 4 secteurs ORT de Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim et Wintzenheim
Maitre d'ouvrage	Colmar Agglomération Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire
Partenaires locaux	Anah, Action Logement
Coût total	59 750 €HT dont 50 % en co-financement de l'Anah
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2021 : Lancement
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Qualification du bâti privé, - Outils opérationnels identifiés comme étant à mobiliser,
Indicateurs de résultat	Amélioration de la qualité du bâti privé présent sur les 4 périmètres ORT

Titre du projet	1.2 AGGLO Aider à la rénovation énergétique en appui du Programme d'Intérêt Général de la CeA
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Afin de renforcer l'effet-levier des interventions menées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général co-piloté par l'ANAH et la CEA et à travers son Programme Local de l'Habitat 2020-2025, l'agglomération met en place des subventions complémentaires à destination des propriétaires, occupants et bailleurs, modestes et très modestes à hauteur de 500 € et 750 €/dossier avec un montant maximum de 40 000 € annuel. Les montants ci-avant sont susceptibles d'être revus.
Objectifs	Diminuer les situations de précarité énergétique sur le territoire de Colmar Agglomération
Maitre d'ouvrage	Colmar Agglomération Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire
Partenaires locaux	Anah, CeA
Coût total	40 000 €/an
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2020 : adoption PLH
Date de livraison	2021 à 2023 : Abondements du PIG 68
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers abondés - Suivi des aides de Colmar Agglomération (action 3 du Programme Local de l'Habitat)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des situations de précarité énergétique

Titre du projet	1.3 AGGLO Aider à la rénovation des logements au sein des six périmètres ORT pour les propriétaires modestes et très modestes
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Proposer un programme d'action de rénovation des logements, en lien avec l'ANAH, notamment pour la rénovation énergétique des logements des propriétaires bailleurs ou occupants, modestes ou très modestes, au sein des 6 périmètres ORT de Colmar Agglomération. Ce programme d'appuiera sur les caractérisations pré-opérationnelles du bâti dans les six secteurs ORT de Colmar Agglomération.
Objectifs	Diminuer les situations de précarité énergétique au sein des six périmètres ORT pour les propriétaires modestes et très modestes
Maitre d'ouvrage	Colmar Agglomération Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire
Partenaires locaux	Colmar, Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim, Wintzenheim, Anah, CEA
Coût total	40 000 € / an
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2022 : lancement 2023 : Identification et poursuite des actions
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi du nombre de dossiers à travers le suivi du PIG 68 - Suivi des aides de Colmar Agglomération (action 3 du Programme Local de l'Habitat)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité énergétique du bâti privé présent sur les 6 périmètres ORT

Titre du projet	1.4 COLMAR CO Envisager les modes d'actions possibles pour assister les cinq copropriétés recensées en grande difficulté
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Identifier les outils opérationnels à mobiliser afin de trouver les clés budgétaires existantes ou à créer pour améliorer la situation de ces 5 copropriétés.
Objectifs	Envisager les modes d'actions possibles pour assister les cinq copropriétés recensées en grande difficulté
Maitre d'ouvrage	Colmar Agglomération Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire
Partenaires locaux	Anah
Coût total	NC
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2021 : lancement
Date de livraison	2023 : Fin de l'étude
Indicateurs d'avancement	- Suivi des situations et problématiques différentes rencontrées par les copropriétés
Indicateurs de résultat	- Amélioration de la situation des 5 copropriétés en difficulté

Titre du projet	1.5 COLMAR CH Améliorer l'habitat privé dans le centre-ville historique de la Ville de Colmar
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Identifier et mettre en place tous les outils opérationnels sur le périmètre du centre-ville historique de Colmar pour agir qualitativement et quantitativement sur le bâti privé selon les différentes situations rencontrées (aspect énergie, lutte contre l'habitat indigne, lutte contre la vacance, suivi des stratégies de redressement des immeubles prioritaires repérés, éventuellement « copropriétés en difficulté » ...) en lien avec les services de l'Anah.
Objectifs	Améliorer la qualité du bâti situé dans le centre-ville historique de la Ville de Colmar et trouver les outils adéquats et les modalités opérationnelles pour engager ces démarches.
Maitre d'ouvrage	Colmar Agglomération Direction / Service : Direction de l'Attractivité Economique de de la Mobilité – Service Aménagement du Territoire
Partenaires locaux	Anah, ABF pour le centre historique, CeA
Coût total	73 160 €HT dont 50% en co-financement de l'Anah
Financements prévisionnels	50% en co-financement de l'Anah CeA : Patrimoine - Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel
Date de lancement	2019 : Lancement 2020 : Ordre de service d'arrêt
Date de livraison	A venir : Finalisation/livraison selon l'avancée de l'action Etude du bâtiment privé
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Qualification du bâti privé, - Outils opérationnels identifiés comme étant à mobiliser,
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité du bâti privé et du cadre de vie du périmètre

Titre du projet	1.6 COLMAR TURCKHEIM Gérer le développement des meublés de tourisme
Type de projet	Actions
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les mesures de compensation pour la création de chaque nouveau meublé de tourisme en vue de préserver une offre de logements permanents accessibles à titre de résidences principale, - Poursuivre la mise en place d'un numéro d'enregistrement et l'instruction de l'autorisation préalable du changement d'usage permettant de connaître précisément le nombre de logements proposés à la location touristique en ville.
Objectifs	Préserver une offre de logements permanents accessibles à titre de résidence principale en maintenant des mesures d'encadrement des meublés de tourisme,
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar (Direction du Tourisme, des Commerces et des Relations Internationales, Direction de l'Urbanisme) Ville de Turckheim
Partenaires locaux	
Coût total	Temps agents
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Au fil de l'eau
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des dossiers de changements d'usage - Connaissance des logements privés dédiés à l'activité touristique
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements recensés - Nombre de meublés de tourisme

Titre du projet	1.7 TURCKHEIM Réhabiliter une maison alsacienne en 6 logements 75 rue des vigneronns
Type de projet	Actions
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	La Commune de Turckheim a préempté une maison ancienne rue des vigneronns en plein centre-bourg afin de la confier à un bailleur social et d'augmenter le nombre de logements sociaux. Cette maison alsacienne étant atypique (faibles hauteurs sous plafonds par endroits, décalages dans les planchers, petites fenêtres...), une étude de capacité a été menée. C'est ainsi qu'Habitats de Haute Alsace a proposé la transformation de la maison en six appartements conventionnés avec notamment la création d'une cage d'escalier extérieure, réfection totale des planchers, réorganisation du cloisonnement, réorganisation totale des fluides et des finitions. La grange à l'arrière serait déconstruite pour laisser place à six stationnements. La forme du transfert de propriété est un bail à réhabilitation de longue durée.
Objectifs	Compte tenu des faibles possibilités de la Commune de Turckheim à développer du terrain constructible et compte tenu du retard en matière de logements locatifs sociaux, chaque vente est étudiée pour une éventuelle transformation en logements aidés. Ceci permet également de reconstruire la ville sur la ville et de la densifier conformément aux orientations de la loi ZAN.
Maitre d'ouvrage	Habitats de Haute Alsace
Partenaires locaux	Ville de Turckheim, CeA
Coût total	720 000 €
Financements prévisionnels	Prêts CDC Etat Colmar Agglomération Action Logement dans le cadre du droit commun plan de relance 2022 Région : selon l'ambition du projet (énergétique et typologie de logements sociaux) et si projet non démarré, le dispositif Région Grand Est - Climaxion en faveur des logements locatifs sociaux pourrait être mobilisé CeA : Patrimoine - Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel
Date de lancement	T4 2023
Date de livraison	T1 2025
Indicateurs d'avancement	Mission APD
Indicateurs de résultat	[XX]

Titre du projet	1.8 HORBOURG-WIHR Réhabiliter une maison de Maître en 4 logements locatifs et 1 local de bureaux 19 Grand'Rue
Type de projet	Actions
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Habitats de Haute-Alsace (HHA) a acquis, par délégation du droit de préemption, un terrain d'une superficie de 47,15 ares (section 4 – parcelles n°11-129-184) le 10/05/2021. La Mairie a sollicité HHA afin de créer un local de bureaux dans l'emprise de la maison afin de pouvoir y déménager une antenne du pôle senior de la Collectivité Européenne d'Alsace (anciennement département du Haut-Rhin). De plus, il a été décidé de créer 4 LLS en AA (PLAI-A et PLUS) dans la maison.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une offre LLS nouvelle dans une commune SRU déficitaire - Créer un local de bureaux pour un service public orienté senior - Requalifier une friche urbaine, lutte contre l'étalement urbain
Maitre d'ouvrage	Habitats de Haute Alsace
Partenaires locaux	Ville de Horbourg-Wihr Colmar Agglomération, CeA
Coût total	812 035 €
Financements prévisionnels	Emprunts : 423 800 € Subvention État : 27 960 € Subvention Agglomération : 14 000 € Subvention Commune : 14 000 € Fonds propres : 332 275 € Région : selon l'ambition du projet (énergétique et typologie de logements sociaux) et si projet non démarré, le dispositif Région Grand Est - Climaxion en faveur des logements locatifs sociaux pourrait être mobilisé CeA : Patrimoine - Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel
Date de lancement	T2 2023
Date de livraison	T1 2025
Indicateurs d'avancement	Notification MOE
Indicateurs de résultat	[XX]

Titre du projet	1.9 HORBOURG-WIHR Réhabiliter 18 logements collectifs rue du Rhin
Type de projet	Actions
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Thermique : - Isolation de la toiture terrasse, des murs extérieurs et du plancher bas. - Nouvelles menuiseries extérieures, VR et portes d'entrées d'immeuble - Nouvelle VMC hygro variable. - Installation de robinets thermostatiques et tés de réglages sur les radiateurs.</p> <p>Sécurité : - Installation de systèmes de désenfumage</p> <p>Résidentialisation : - Nouvelle interphonie - Réfection des halls d'entrées - Mise aux normes électriques des circulations - Réfection complète des salles de bain - Remplacement distribution et chutes EU/EV pose compteurs individuels - Remplacement portes de services - Nouvelles portes de garage (option) - Mise en œuvre balcons (option)</p> <p>Extérieurs : - Nouveaux gardes corps - Réfection de l'enrobé - Création d'un nouveau local à ordures ménagères</p>
Objectifs	Réhabilitation du patrimoine
Maitre d'ouvrage	Habitats de Haute Alsace
Partenaires locaux	Ville de Horbourg-Wihr Colmar Agglomération, CeA
Coût total	1 238 000 €
Financements prévisionnels	Prêts CDC Etat Colmar Agglomération Région : selon l'ambition du projet (énergétique et typologie de logements sociaux) et si projet non démarré, le dispositif Région Grand Est - Climaxion en faveur des logements locatifs sociaux pourrait être mobilisé CeA : Patrimoine - Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel
Date de lancement	T4 2023
Date de livraison	T4 2024
Indicateurs d'avancement	PRO
Indicateurs de résultat	[XX]

Titre du projet	1.10 HORBOURG-WIHR Réhabiliter 2 pavillons 10-12 rue du Nord
Type de projet	Actions
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Thermique : <ul style="list-style-type: none"> • Objectif passer le DPE F en D • Isolation de la toiture, des murs extérieurs et du plancher bas. • Nouvelles menuiseries extérieures • Nouvelle VMC hygro variable.
Objectifs	Réhabilitation du patrimoine
Maitre d'ouvrage	Habitats de Haute Alsace
Partenaires locaux	Ville de Horbourg-Wihr
Coût total	100 000 €
Financements prévisionnels	Prêts CDC Etat Colmar Agglomération Région : selon l'ambition du projet (énergétique et typologie de logements sociaux) et si projet non démarré, le dispositif Région Grand Est - Climaxion en faveur des logements locatifs sociaux pourrait être mobilisé
Date de lancement	T1 2025
Date de livraison	T4 2026
Indicateurs d'avancement	Opération inscrite au PSP pour démarrage études 2024
Indicateurs de résultat	[XX]

Titre du projet	1.11 TURCKHEIM Créer des logements dans l'Ancien Corps de Garde
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Suite au souhait de la commune de Turckheim de procéder à la restructuration de son corps de Garde situé 1 Rue WICKRAM à Turckheim, Pôle Habitat Colmar Centre Alsace est sollicité pour la restructuration des 4 logements situés au 1^{er} et 2^{ème} étages de cette maison classée du 16^{ème} siècle inscrite aux Monuments Historiques depuis 1930.</p> <p>La commune envisage de céder à PHCCA sous forme de bail à réhabilitation ce bâtiment pour une durée de 70 ans.</p> <p>Le projet de restructuration, au stade de l'étude de faisabilité, prévoit la rénovation des 4 logements (2 T3 et 2T4) situés au premier et deuxième étage ainsi que l'éventuel aménagement des combles dans le but de créer un 5^{ème} logement type T2.</p>
Objectifs	Atteinte étiquette C afin de pouvoir bénéficier du programme Action Cœur de Ville d'Action Logement
Maitre d'ouvrage	Pôle Habitat Colmar Centre Alsace 27 Avenue de l'Europe à Colmar Siret 392 456 372 00029
Partenaires locaux	Ville de Turckheim, CeA
Coût total	640 035 € TTC Coût Total Prévisionnel (9 185, 00 € TTC charge foncière, 495 000,00 € TTC coûts des travaux, 88 000, 00 € TTC coût des honoraires, 47 850,00 € TTC coût des aléas et révisions)
Financements Prévisionnels	<p>Pas de financement AL car pas la ville cœur de l'action</p> <p>Prêts Caisse des Dépôts et Consignation</p> <p>Subvention Contrat de Mixité Sociale signé entre la commune de Turckheim et Colmar Agglomération</p> <p>Fonds Propres Pôle Habitat Colmar Centre Alsace</p> <p>Région : selon l'ambition du projet (énergétique et typologie de logements sociaux) et si projet non démarré, le dispositif Région Grand Est - Climaxion en faveur des logements locatifs sociaux pourrait être mobilisé</p> <p>CeA : Culture : Patrimoine - Plan Patrimoine Emblématique de l'Alsace (PPEA) ou Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel + aides RGE Fondation du Patrimoine et DRAC sur du bâti IMH pour les travaux extérieurs</p> <p>Le montant de chaque financement n'est pas encore arrêté à ce jour, le projet étant en étude de faisabilité.</p>
Date de lancement	Etudes de conception en réalisation sur 2023 et 2024
Date de livraison	Travaux prévisionnels à partir de 2025 et pour une durée de 18 mois.
Indicateurs d'avancement	Stade études de faisabilité
Indicateurs de résultat	Atteinte du niveau BBC souhaité et minima obtention étiquette C envisagée afin de pouvoir bénéficier du financement Action Cœur de Ville d'Action Logement

Titre du projet	1.12 COLMAR CH CO Acquérir et Améliorer deux bâtiments collectifs comptabilisant 62 logements situés Avenue Du Gal Gaulle & Avenue du Gal De Lattre De Tassigny
-----------------	--

Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Acquisition Amélioration de 62 logements situés 1,3,5 Avenue Du Général De Gaulle et 6,8 Avenue Du Général De Lattre De Tassigny à Colmar. Deux petits collectifs que Pôle Habitat Colmar Centre Alsace exploite déjà par le biais d'une convention de gestion et achat des deux bâtiments à l'Etat en cours de concrétisation à l'été 2023. PHCCA prévoit donc de conventionner les 62 logements de la manière suivante : 20 PLAI, 21 PLUS, 21 PLS (accord DDT 68). Les logements sont de type T3, T4 et T5. Réhabilitation thermique associée à cet achat avec refonte et redynamisation des espaces extérieurs et travaux d'amélioration prévue dans les logements.
Objectifs	Attente du niveau BBC souhaité
Maitre d'ouvrage	Pôle Habitat Colmar Centre Alsace 27 Avenue de l'Europe à Colmar Siret 392 456 372 00029
Partenaires locaux	DDT 68
Coût total	6 628 049, 00 € TTC Coût Total Prévisionnel (2 870 000, 00 € TTC coût d'acquisition, 44 675,00 € TTC coûts diagnostics et branchements, 3 150 037, 00 € TTC coût des travaux, 421 145, 00 € TTC coût des prestations intellectuelles, 122 850,00 € TTC coût des aléas et révisions, 19 342, 00 € coût des frais généraux et divers)
Financements prévisionnels	Région : selon l'ambition du projet (énergétique et typologie de logements sociaux) et si projet non démarré, le dispositif Région Grand Est - Climaxion en faveur des logements locatifs sociaux pourrait être mobilisé
Date de lancement	T4 2024
Date de livraison	T2 2026
Indicateurs d'avancement	Lancement de la consultation de la maîtrise d'œuvre au 30 Juin 2023 Le projet est à son démarrage et le conventionnement des logements avec dépôt d'agrément sur la plateforme SIAP est à faire avant octobre 2023.
Indicateurs de résultat	Atteinte du niveau BBC souhaité et minima obtention étiquette C envisagée afin de pouvoir bénéficier du financement Action Cœur de Ville d'Action Logement

AXE 2

Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Titre du projet	2.1 AGGLO Développer la marque Colmar, Capitale des vins d'Alsace
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Développer la marque Colmar, Capitale des vins d'Alsace en mettant en place une stratégie marketing Allier les différents axes stratégiques : tourisme et patrimoine lié à la place de la viticulture alsacienne à Colmar, monde économique (vignerons, pépiniéristes...) et recherches viticoles...
Objectifs	Avoir un positionnement marketing pour le développement de la marque
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Colmar Agglomération (Direction Attractivité et Mobilité)
Partenaires locaux	Office de Tourisme de Colmar et sa région Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace et les syndicats viticoles Vignerons et viticulteurs de Colmar Ville et Agglomération Institut Nationale de la Recherche Agronomique et Environnementale Université de Haute Alsace Ecole de Management de Strasbourg via la chaire Tourisme et Vin
Coût total	Etudes de branding et positionnement : 15 000€
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Etude de positionnement en 2024
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	Reconnaissance de Colmar comme la capitale des vins d'Alsace
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études - Réalisation d'un logo, outils de communication

Titre du projet	2.2 AGGLO Gérer les conflits d'usage dans l'espace public
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>-Soulager la pression en très haute période de fréquentation (Noël notamment) :</p> <ul style="list-style-type: none"> * aménager des parkings de délestage additionnels (parking relais P+R pour relier le centre-ville), * s'appuyer sur les navettes de Noël – Pays des Etoiles, <p>- Aménager des « avantages » pour les habitants en matière de stationnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> * réserver certaines zones de stationnement aux habitants de Colmar / Colmar Agglomération * Améliorer la lisibilité tarifaire des stationnements, * Adopter une tarification différenciée pour les non-résidents <p>- Diminuer la pression sur les zones de congestions les plus importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * encadrer et réduire les espaces terrasses ou d'étalages commerciaux sur certains axes (rue des marchands, Grand'Rue, rue des Serruriers...), <p>- Envisager de nouvelles piétonisations afin d'apaiser la cohabitation voiture / piétons (pont de la Petite Venise, rue des Marchands, rue des Têtes...)</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les conflits d'usages de l'espace public en zones piétonnes et mixtes, • Adapter la question du stationnement et des circulations en centre-ville
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Colmar Agglomération (Direction Attractivité et Mobilité, Direction de l'Espace public)
Partenaires locaux	Office de Tourisme de Colmar et sa région
Coût total	Navettes de Noël – Pays des Etoiles : 250 000€/an Navettes de Noël – Centre-Ville Parc des Expositions : A CHIFFRER
Financements prévisionnels	Navettes de Noël – Pays des Etoiles : 6 EPCI, Région Grand Est
Date de lancement	Au fil de l'eau
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des Navettes - Piétonisation de nouvelles rues
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réclamations des habitants/commerçants liés au tourisme

Titre du projet	2.3 COLMAR CH Accompagner l'évolution de l'offre commerciale
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le droit de préemption commercial sur les linéaires de commercialité prioritaires est désormais mis en œuvre. Il a permis d'avoir une première analyse des cessions de commerces.</p> <p>Colmar est actuellement confronté à la fermeture de plusieurs commerces, pour cause de déménagement ou de cessation d'activité.</p> <p>Il convient désormais de mettre en place un plan d'actions visant à attirer de nouvelles enseignes ou commerçants indépendants à Colmar en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrant les propriétaires cédants, • Prospectant auprès des enseignes.
Objectifs	Favoriser l'implantation de commerces sur les linéaires prioritaires, tout en assurant une diversité de l'offre de services répondant aux besoins des habitants.
Maitre d'ouvrage	Colmar Agglomération Direction de l'attractivité économique
Partenaires locaux	Chambres consulaires, associations de commerçants
Coût total	En régie 25 000 € de prestation extérieure
Financements prévisionnels	Colmar
Date de lancement	2024 : Lancement
Date de livraison	Mise en œuvre sur du long terme
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du taux de vacance des locaux commerciaux - Augmentation du nombre d'enseignes - Augmentation du nombre de commerces indépendants
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la vacance - Diversité commerciale en maîtrisant les activités des secteurs stratégiques du centre-ville

Titre du projet	2.4 TURCKHEIM Aménager une aire de camping-cars équipée sur un parking route d'Ingersheim
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2– Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Actuellement, on constate un stationnement anarchique des camping-cars sur les parkings de la Ville, notamment dans des quartiers périphériques résidentiels. Il s'agit donc de regrouper tous les camping-cars sur une aire aménagée à proximité du Centre-Ville. Le site choisi est un parking existant qui longe une piste cyclable.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager une aire de camping-cars équipée (électricité, eau potable et assainissement) route d'Ingersheim. - Favoriser la fréquentation des commerces du Centre-Ville par les usagers de cette aire de camping-cars - Supprimer le stationnement anarchique des camping-cars - Offrir la possibilité aux camping-caristes d'utiliser les pistes cyclables pour visiter les alentours
Maitre d'ouvrage	Ville de TURCKHEIM
Partenaires locaux	CeA
Coût total	200 000 € TTC
Financements prévisionnels	CeA : AMI Tourisme
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes locales - Réalisation des travaux - [XX]
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des rues de Centre-Ville - Disparition du stationnement anarchique des camping-cars, notamment sur le parking de l'Espace Rive Droite

Titre du projet	2.5 COLMAR CH Créer un quartier d'activités sur la friche ferroviaire de la gare de marchandises
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Au sud de la ville de Colmar, le long de la route de Rouffach, existe le site désaffecté de l'ancienne gare de marchandises. Il appartient au groupe SNCF par l'intermédiaire de ses entités Réseau et Mobilités.</p> <p>C'est un site à rénover de manière opportune dans la mesure où il offre une emprise foncière (de l'ordre de 5 ha) à proximité de la gare voyageurs de Colmar et donc aussi du centre-ville historique. Il constitue une véritable empreinte foncière propre à imaginer un projet ayant un effet d'entraînement sur le cœur de ville en devenant un centre d'attractivité.</p> <p>Le site a pour vocation de devenir un « quartier économique » au sens qu'il est prévu d'y développer une offre immobilière à destination des entreprises (bureaux et locaux d'activités) et des services.</p> <p>Après acquisition du site, il est prévu l'aménagement de l'emprise avec des infrastructures avant, vraisemblablement, d'allotir les emprises bâtementaires pour confier leur réalisation à des partenaires, soit en construction pour leur besoin propre, soit en promotion immobilière.</p>
Objectifs	Reconversion d'une friche localisée à un emplacement stratégique en un quartier économique
Maitre d'ouvrage	Colmar Agglomération – Direction de l'attractivité économique
Partenaires locaux	<p>Ville de Colmar</p> <p>Banque des Territoires</p> <p>SNCF</p> <p>Partenaires privés</p>
Coût total	11 000 000 €
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Colmar Agglomération - Banque des Territoires - Partenaires privés - Fonds friche Etat - Dispositif de soutien à la résorption des friches Région Grand Est
Date de lancement	2023
Date de livraison	2027
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de l'acte avec la SNCF - Définition du programme d'ensemble - Montant investi dans l'opération - Surface de plancher commercialisé
Indicateurs de résultat	Création de plus de 17 000 m ² de surface de plancher de locaux économiques

Titre du projet	2.6 COLMAR CH Rénover la friche de l'ancien cinéma Le Colisée
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Située en plein centre-ville à proximité du Musée Unterlinden et de la Galerie du Rempart, cet ancien cinéma a été racheté par un propriétaire privé en vue d'une opération de rénovation complète.</p> <p>Le projet prévoit la réalisation d'une opération mixte bureaux/commerces/logements.</p> <p>La surface plancher du projet s'élèvera à 4 000 m² environ, incluant 1 000 m² de commerces en rez-de-chaussée, 1 000 m² de bureaux du CNFPT au 1er étage et 2 000 m² d'habitation au 2ème et 3ème étage.</p> <p>Deux logements T3, 8 logements T4 et 3 logements T5 seront construits.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Requalifier une ancienne friche - Développer une nouvelle offre de services - Construire de logements qualitatifs de grande taille en centre-ville (allant du T3 au T5) avec la possibilité de voir s'y installer des familles avec enfants.
Maitre d'ouvrage	Propriétaire privé
Partenaires locaux	Ville de Colmar – Propriétaires privés - CNFPT , CeA
Coût total	10 000 000 €
Financements prévisionnels	Privés CeA : Culture : Patrimoine - Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel , si mise en valeur des éléments patrimoniaux de ce bâti fin XIXe – hors activité commerciale
Date de lancement	2021 : Lancement
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux, - Installation de nouveaux commerces, - Installation d'une nouvelle offre de formation
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'habitants, - Développement d'une nouvelle offre de formation, - Augmentation du nombre de commerces.

Titre du projet	2.7 COLMAR CH Rénover la Galerie des Clefs
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Située sur la rue commerçante N°1 du centre-ville de Colmar, au cœur de la zone en cours de piétonnisation, cette galerie commerciale appartient à un propriétaire privé en vue d'une opération de rénovation complète.</p> <p>Le projet prévoit la réalisation d'une opération mixte commerces/logements. La surface de plancher du projet s'élèvera à 5 028 m², dont 2 274 m² dévolue aux commerces et 2 754 m² à l'habitat.</p> <p>Un dossier de demande d'autorisation de création d'un ensemble commercial de 1870 m², par restructuration et réhabilitation complète de la « galerie des clefs », n° 13 à 17, rues des Clefs et n°3 rue du Mouton à Colmar a été accordé en CDAC en juin 2018.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Reconfiguration du RDC commercial, pour accueillir des entités commerciales non alimentaires avec la création de locaux commerciaux ayant des surfaces commerciales en adéquation avec la demande des enseignes donnant sur la rue commerçante numéro un du centre-ville. - Construction de logements qualitatifs permettant la production de logements de moyenne et grande taille (T2 à T5) avec la possibilité de voir s'installer au cœur de la cité, des familles avec enfants, des jeunes couples et des personnes âgées.
Maitre d'ouvrage	Propriétaire privé
Partenaires locaux	Ville de Colmar
Coût total	Non communiqué
Financements prévisionnels	Propriétaires
Date de lancement	2023
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux, - Installation de nouvelles enseignes.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Attractivité de la galerie, - Augmentation du nombre d'habitants, - Augmentation du nombre de commerces.

Titre du projet	2.8 COLMAR CH Rénover la Galerie du Rempart
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Située sur un axe de pénétration majeur pour les piétons désirant se rendre en centre-ville depuis les parkings Lacarre et Scheurer-Kestner, la Galerie du Rempart nécessite depuis de nombreuses années des travaux importants de rénovation permettant de donner à cet ensemble commercial une nouvelle jeunesse.</p> <p>Un projet de rénovation de la galerie commerciale du Rempart est actuellement porté par l'Association Foncière Urbaine, regroupant l'ensemble des copropriétés de cet ensemble commercial. La Ville dispose d'un droit de superficie sur la partie centrale (prise en charge intégralement par la Ville).</p> <p>Cette rénovation portera sur la réfection des sols, plafonds et parois verticales (peinture, habillage...), une nouvelle mise en lumière, ainsi qu'une requalification des entrées et de la signalétique.</p>
Objectifs	Rénovation d'une galerie commerciale en entrée de Ville pour lui redonner de l'attractivité, de manière à inverser la tendance de désertification des locaux commerciaux pour arriver à ce que toutes les cellules commerciales soient en activité.
Maitre d'ouvrage	Commerçants et syndic des propriétaires de la Galerie (AFU des îlots F et C1)
Partenaires locaux	Colmar Agglomération Ville de Colmar Direction de l'Urbanisme/ Direction de l'Attractivité économique CCI
Coût total	2 500 000 TTC
Financements prévisionnels	Ville de Colmar : 20% du montant restant à charge des propriétaires privés, Copropriétés
Date de lancement	2023
Date de livraison	2027
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des travaux, - Taux de vacance commercial - Augmentation du passage dans la galerie.
Indicateurs de résultat	Une galerie requalifiée et attractive, en lien avec son environnement proche du centre.

Titre du projet	2.9 COLMAR CO Rénover la Galerie Europe
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le quartier Europe-Luxembourg a fait l'objet d'une rénovation complète dans le cadre de l'ANRU.</p> <p>L'ancien supermarché Match, après avoir été racheté, a été restructuré en 3 locaux commerciaux distincts tenus par des enseignes.</p> <p>Reste à rénover la partie de la galerie commerciale attenante, appartenant actuellement à des propriétaires privés.</p> <p>La Ville de Colmar, consciente du rôle important joué par ce centre commercial pour le quotidien des habitants, souhaite que soient finalisées la rénovation et la remise aux normes, notamment de sécurité, de cette galerie marchande.</p>
Objectifs	Remettre cette galerie aux normes de sécurité et d'accessibilité afin de renforcer l'attractivité commerciale du quartier Europe-Luxembourg rénové dans la cadre de la politique de la ville.
Maitre d'ouvrage	Commerçants et syndic des propriétaires de la Galerie
Partenaires locaux	Colmar Agglomération - Ville de Colmar : Direction de l'urbanisme CCI
Coût total	1 100 000 €
Financements prévisionnels	Propriétaires
Date de lancement	2023
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de vacance commerciale, - Taux d'occupation des locaux commerciaux de la galerie, - Evolution du chiffre d'affaires des commerces
Indicateurs de résultat	Attractivité de la galerie

Titre du projet	2.10 AGGLO Etude sur l'armature de l'offre commerciale de Colmar Agglomération
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 2- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	L'offre commerciale de Colmar Agglomération est concentrée sur les périmètres ORT du centre-ville de Colmar et des communes de Horbourg-Wihr, Wintzenheim, Ingersheim et Turckheim bénéficiant de commerces de proximité, ainsi que dans les zones d'activité de périphérie. L'équilibre entre cette offre de centre-ville et le développement du commerce en zones d'activité doit pouvoir s'appuyer sur une stratégie objectivée. Un cahier des charges sera rédigé afin d'identifier les outils réglementaires à disposition des collectivités et les orientations stratégiques vers lesquelles, la Ville et l'Agglomération souhaitent aller, afin de répondre aux enjeux d'aménagement du territoire.
Objectifs	Participer au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie, notamment en matière de développement commercial. Limiter l'effet de concurrence produit par l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Colmar Agglomération (Direction Attractivité et Mobilité)
Partenaires locaux	Banque des Territoires
Coût total	Estimée à 90 000 €
Financements prévisionnels	Colmar Agglomération Banque des Territoires
Date de lancement	T1 2024
Date de livraison	T1 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions techniques intermédiaires - Remise de rapports intermédiaires
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étude

Axe 3

Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées

Titre du projet	3.1 AGGLO Développer les activités de pleine nature
Type de projet	Actions
Axe de rattachement	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer le cyclotourisme : <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'aménagement de pistes cyclables • Mettre en place un jalonnement touristique • Aménager des infrastructures (parkings vélo, arceaux...) • Développer le label « Accueil Vélo » - Structurer la randonnée pédestre : <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les itinéraires • Mettre en place de convention pour entretenir les sentiers touristiques • Mettre en place un jalonnement
Objectifs	Inciter les visiteurs à sortir des sentiers battus
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Colmar Agglomération (Direction Attractivité et Mobilité)
Partenaires locaux	Office de Tourisme de Colmar et sa région Clubs Vosgiens, CeA
Coût total	
Financements prévisionnels	Région : pour les projets de pistes cyclables non démarrés le dispositif Région Grand Est - vélo du quotidien pourrait être mobilisé si schéma directeur cyclable à l'échelle de la CC CeA : AMI Tourisme sur les services et équipements aux Itinérants (cyclo, randonneurs...) + ingénierie (DTA + collectif Alsace à vélo)
Date de lancement	
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	Réalisation des pistes cyclables
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de km de voies cyclables - Réalisation de supports de communication (carte, traces gpx...)

Titre de projet	3.2 HORBOURG WIHR Etudes de circulation- Mobilités douces
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 3 - Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	Courant 2024
Description générale	La commune de Horbourg-Wihr souhaite engager des travaux proposés par de l'étude de circulation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre de nouvelles pistes et itinéraires cyclables - Améliorer le nombre de stationnement en périphérie - Favoriser les échanges multimodaux
Maitre d'ouvrage	Ville de HORBOURG-WIHR
Partenaires locaux	
Coût total	1 200 000 € TTC (estimation)
Financements prévisionnels	Autofinancement
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025-2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Part modale de déplacements doux (piétonne, vélo...) Fréquence des transports / heure
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des distances d'embouteillages - Evolution du nombre d'espaces verts parc ou jardin (En lien avec l'Axe 4) - Evolution du nombre de km de voies cyclables - Evolution du nombre de places de stationnement en centre-ville / périphérie - Evolution des distances d'embouteillages - Evolution de la fréquentation des transports en commun

Titre du projet	3.3 TURCKHEIM Installer une passerelle de liaison entre le faubourg et le centre-ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l’accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	L’opération se compose : <ul style="list-style-type: none"> - D’une étude de maîtrise d’œuvre (avant-projet) - Des travaux d’installation d’une passerelle au-dessus de la rivière de la Fecht, destinée uniquement à la circulation des piétons et des cyclistes
Objectifs	La friche industrielle du site Scherb va être aménagée en une zone d’habitations qui va compter 250 logements. Il s’agit d’encourager ses habitants ainsi que ceux du faubourg sud à utiliser des mobilités douces pour se déplacer vers le centre-ville en toute sécurité. L’objectif principal est de réduire la présence de la voiture dans le centre-ville. De plus la passerelle va pouvoir desservir les arrêts de bus situés à proximité
Maitre d’ouvrage	Ville DE TURCKHEIM
Partenaires locaux	Syndicat mixte des Rivières de Haute-Alsace
Coût total	250 000 €
Financements Prévisionnels	
Date de lancement	Courant 2024
Date de livraison	Courant 2025
Indicateurs d’avancement	Installation passerelle [XX]
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de places de stationnement en centre-ville / périphérie - Evolution de la fréquentation des commerces du Centre-Ville

Titre du projet	3.4 TURCKHEIM Aménager les voies de circulation consécutivement à la reconversion des friches industrielles
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l’accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Aménagement urbain autour des deux anciennes friches industrielles. Il s’agit d’aménager les voies de circulation entre ces friches qui sont en cours de réhabilitation et qui vont accueillir 360 logements. Ces deux friches sont reliées par la route Colmar, véritable point névralgique des voies de circulation des quartiers sud, de la gare ferroviaire et du Centre-Ville
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager la route de Colmar en prévision de l’augmentation des flux de circulation consécutive aux 360 logements qui vont être créés sur les deux friches industrielles dont 40 % de logements locatifs sociaux (objectifs loi SRU) - Réaliser des voies de déplacement pour les mobilités décarbonées entre les deux friches par la création d’une « voie verte »
Maitre d’ouvrage	Ville de TURCKHEIM
Partenaires locaux	Syndicat Mixte des Rivières de Haute-Alsace Collectivité européenne d’Alsace
Coût total	400 000 €
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d’avancement	Etudes locales [XX] [XX]
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de kms de voies cyclables - Evolution des distances d’embouteillage - Sécurisation des piétons et des cyclistes

Titre du projet	3.5 WINTZENHEIM Réaménager la route de Colmar à Wintzenheim
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Actuellement, la route de Colmar reliant le centre-ville de Wintzenheim au centre-ville de Colmar est une voie large et aménagée pour les voitures. Sa largeur importante occasionne des vitesses élevées, et n'est pas sécuritaire pour les piétons et les deux roues. Elle est totalement minéralisée.</p> <p>Elle s'inscrit dans un environnement déjà urbanisé, majoritairement occupé par des maisons individuelles.</p> <p>Situé à moins de 100 mètres du périmètre Cœur de Ville, elle représente l'ossature majeure reliant le cœur de ville ancien aux futurs zones d'extension d'habitat et de services.</p> <p>Ainsi d'Ouest en Est, elle sera la connexion entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La friche du site Jaz vouée à accueillir environ 80 logements (dont 30% de logements sociaux) et du commerce. - La zone du Flachsland qui porte le projet de construction de 170 logements dont 78 logements sociaux inscrits au Contrat de Mixité Sociale (Phase 1) ainsi que de la nouvelle gendarmerie située à l'extrême sud de cette même zone... - La zone du Neugesetz au nord est en cours de réalisation d'un lotissement de 18 terrains comprenant 2 lots pour 6 logements sociaux. <p>Le projet consiste à aménager la route de Colmar sur une longueur de 900 mètres avec les objectifs prioritaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir des pistes cyclables, - Favoriser les déplacements piétons, - Sécuriser les emplacements des transports collectifs, - Végétaliser et désimperméabiliser d'une surface de 6000 m² - Réduire la vitesse et améliorer la sécurité. <p>La qualité urbaine et paysagère de cette entrée de ville sera améliorée en transformant un axe exclusivement routier en une voie urbaine reliant par des modes de déplacements doux les quartiers historiques au pôle de commerces et aux nouveaux habitats.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion par des modes de déplacements doux les lieux de vie et d'habitation - Désimperméabiliser les sols, végétaliser et favoriser la gestion de l'eau par une infiltration directe (noue) - Permettre le développement de nouveaux quartiers en répondant à l'objectif de sobriété foncière mais aussi à celui des déplacements de la nouvelle population grâce à des aménagements adaptés - Développement de l'utilisation des moyens de déplacement doux pour se rendre de Wintzenheim-centre à Colmar – centre. - Développement des utilisateurs des déplacements doux - Réduction de la vitesse des véhicules

	- Sécurisation des déplacements
Maitre d'ouvrage	Ville de Wintzenheim
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Colmar Agglomération - Collectivité Européenne d'Alsace - Agence de l'Eau - Etat - DETR
Coût total	4.400.000 € TTC
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Coût de l'opération HT : 3 650 000 € - Agence de l'eau : 800 000 € - Colmar Agglomération : 250 000 € - Collectivité Européenne d'Alsace : 300 000 € - DETR : 300 000 € - Ville de Wintzenheim : 2.000.000 € - Région : selon projet pour les projets de pistes cyclables non démarrés le dispositif Région Grand Est - vélo du quotidien pourrait être mobilisé si schéma directeur cyclable à l'échelle de la CC et pour les aménagements dans le cadre de la désimperméabilisation des sols dispositif Région Grand Est – changement climatique
Date de lancement	<ul style="list-style-type: none"> - Maitrise d'œuvre : attribuée en mars 2023 - Marché de travaux : attribution décembre 2023 - Travaux : Démarrage Avril 2024 (Réalisation en deux phases) et fin des travaux Septembre 2025
Date de livraison	Septembre 2025
Indicateurs d'avancement	[XX]
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Surface désimperméabilisée : comparatif - Nombre de logements construits / surfaces de terrains utilisées / nombre d'habitants accueillis - Réduction de la vitesse des véhicules : actuellement 50 km/h et objectif de 30 km/h - Sécurisation des déplacements : accidentologie - Développement des utilisateurs des déplacements doux : comptage des vélos - Evolution du nombre de kilomètres de voies cyclables - Fréquence des transports en commun

Titre du projet	3.6 HORBOURG-WIHR Créer une passerelle modes actifs au pont des Américains
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une passerelle autoportée exclusivement réservée aux déplacements doux, - Conservation de la structure métallique de l'ancien pont.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Conservation, sécurisation et mise en valeur du pont dit « des Américains » - Création d'une passerelle pour favoriser les déplacements doux à l'échelle intercommunale - Continuité des pistes/itinéraires cyclables au sud de l'agglomération (axe Sundhoffen vers ZAC Colmar) - Accès direct à la déchetterie intercommunale
Maitre d'ouvrage	Ville de Horbourg-Wihr
Partenaires locaux	CeA
Coût total	Entre 500 000 € et 1 200 000 €
Financements prévisionnels	CeA : Culture ; Patrimoine - soutien PPEA (20%) sur la conservation du Pont des Américains +autres co financeurs sur cette partie à mobiliser Fondation du Patrimoine RGE
Date de lancement	- 2023 : Etude d'opportunité et de faisabilité (signature du marché de maîtrise d'œuvre)
Date de livraison	- 2024-2025 : Travaux
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réouverture du pont actuellement fermé à la circulation - Liaison déplacement doux avec Sundhoffen, Sainte-Croix en Plaine - Possibilité d'accéder à la déchetterie communale en vélo. - Part modale de déplacements doux (piétonne, vélo, ...) - Nombre de sites patrimoniaux ouverts au public
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Liaison déplacement doux avec Sundhoffen, Sainte-Croix en Plaine - Possibilité d'accéder à la déchetterie en vélo. - Part modale de déplacements doux (piétonne, vélo...) - Nombre de sites patrimoniaux ouverts au public

Titre du projet	3.7 COLMAR CH Améliorer les accès modes doux au centre-ville depuis l'Est Route de Bâle (Entre la rue St Josse et le Boulevard St Pierre, Liaison douce Alsace/ Rueil, Rue St Josse)
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Ce projet se décline en 3 sous projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réaménagement de la rue St Josse - La création d'une liaison douce entre l'Avenue d'Alsace et la rue Rueil au travers du parc St François. - Le réaménagement de la route de Bâle, tronçon entre la rue St Josse et le Boulevard St Pierre <p>S'agissant des aménagements de la rue St Josse et de la route de Bâle, ils permettront d'organiser le stationnement, et intégrera un aménagement cyclable. L'éclairage public sera rénové, et chaque fois que possible, des plantations d'arbres viendront agrémenter ces espaces publics reconfigurés. Les possibilités de faire de la gestion intégrée des eaux pluviales seront étudiées.</p> <p>La liaison douce sera pensée comme une continuité du parc.</p>
Objectifs	<p>Réduire l'usage de la voiture au profit de la marche et du vélo d'une part pour l'accès au centre-ville depuis le quartier des maraîchers, d'autre part pour l'accès à l'école St Jean</p> <p>Solutionner la problématique de stationnement sauvage aux heures d'entrée et sortie de classe de l'école St Jean</p> <p>Offrir une nouvelle visibilité au parc St François.</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	<p>Pour l'instant, il n'y a pas de partenaires locaux financiers certains, mais les partenaires habituels seront ciblés (CEA, Région Grand Est, Colmar Agglomération, Agence de l'Eau,...).</p> <p>Pour la mise en œuvre du projet, d'autres partenaires seront associés : Ecole St Jean, CEA, Association CADRes, ABF, riverains, usagers.</p>
Coût total	950 000€ TTC dont Rue Saint Josse 520K€ ; Rte de Bâle 145K€ ; Liaison Alsace Rueil 285K€ ;
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2023
Date de livraison	Fin 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes, concertations - Lancement des consultations de travaux, notification des marchés de travaux, démarrage des travaux - Réception des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des parts modales des élèves du Lycée St Jean. - Comptages cyclistes.
Titre du projet	3.8 COLMAR CH CO Créer les aménagements cyclables sur des axes majeurs (Avenue de Rome, rue Stanislas)
Type de projet	Action

Axe de rattachement	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Ce projet se décline en 2 sous projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réaménagement de l'Avenue de Rome - Le réaménagement de la rue Stanislas <p>Ces 2 axes sont 2 axes principaux du plan de circulation de la Ville de Colmar. Pour autant, ils sont totalement dépourvus d'aménagements cyclables.</p> <p>Il convient donc de les requalifier totalement en y intégrant des aménagements cyclables sécurisés, une densification de la végétalisation, l'organisation du stationnement, et une gestion intégrée des eaux pluviales chaque fois que possible.</p> <p>L'éclairage public sera également rénové.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les déplacements doux - Apaisement de la circulation automobiles - Végétalisation
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, CeA
Partenaires locaux	<p>Pour l'instant, la CeA est un partenaire financier certain pour la rue Stanislas pour sa partie structure si elle devait être reprise.</p> <p>Pour le reste, il n'y a pas d'autres partenaires locaux financiers certains, mais les partenaires habituels seront ciblés (CEA, Région Grand Est, Colmar Agglomération, Agence de l'Eau, ...).</p> <p>Pour la mise en œuvre du projet, d'autres partenaires seront associés : CEA, riverains, usagers.</p>
Coût total	2 310 000 € TTC dont Avenue de Rome 1500 K€ ; Rue Stanislas 810 K€
Financements prévisionnels	<p>CEA</p> <p>Région : pour les projets de pistes cyclables non démarrés le dispositif Région Grand Est - vélo du quotidien pourrait être mobilisé si schéma directeur cyclable à l'échelle de la CC</p>
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes - Concertations - Lancement des consultations de travaux - Notification des marchés de travaux - Démarrage des travaux - Réception des travaux
Indicateurs de résultat	Fréquentation piétonne des espaces réaménagés
Titre du projet	3.9 AGGLO Travailler la densité et la répartition des flux touristiques
Type de projet	Actions
Axe de rattachement	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]

Description générale	<p>Poursuivre le travail sur la mise en place et le soutien aux navettes touristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer développer la navette Cœur de Ville au sein de la Vile de Colmar pour la relier avec la gare et les principaux centres d'intérêt avec une rotation dans les deux sens, - continuer le soutien à la navette des crêtes et améliorer la desserte au sein de Colmar Agglomération, - coordonner l'organisation des navettes de Noël – Pays des Etoiles, - améliorer les transports en commun de Colmar Agglomération (intensité, régularité, lisibilité), - développer les modes de transports doux, <p>Inciter au stationnement « touristique » en périphérie du centre-ville, améliorer les jalonnements, liés aux parkings en ouvrage qui ceignent le centre-ville (en lisibilité et communication pour inciter), améliorer le fonctionnement de parking relais (P+R) lors des périodes de forte fréquentation,</p> <p>Favoriser la multiplication des itinéraires de visites dans la Ville de Colmar (nouveaux circuits de découverte) mais également dans certaines communes de l'Agglomération.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler la densité et la répartition des flux touristiques pour alléger la pression touristique du centre-ville • Avoir une meilleure répartition géographique des flux touristiques dans l'ensemble de l'Agglomération
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Colmar Agglomération (Direction Attractivité et Mobilité)
Partenaires locaux	Office de Tourisme de Colmar et sa région TRACE
Coût total	<ul style="list-style-type: none"> - Navettes des Crêtes : 6000€/an - Navettes de Noël – Pays des Etoiles : 250 000€/an - Navettes de Noël – Centre-Ville Parc des Expositions : A CHIFFRER - Jalonnement des parkings : A CHIFFRER - Développement de pistes de cyclables : A CHIFFRER - Entretien des sentiers de randonnées : A CHIFFRER
Financements prévisionnels	Navettes des Crêtes : Région Grand Est, collectivités concernées, PRNBV, Navettes de Noël – Pays des Etoiles : 6 EPCI, Région Grand Est
Date de lancement	Au fil de l'eau
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des Navettes - Mise en place de circuits touristiques
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'usagers des navettes - Nombre de circuits touristiques (ratio visite centre-ville et hors centre-ville)

Titre du projet	3.10 COLMAR CH Etude pour le renforcement de l'attractivité et le développement de l'intermodalité en gare voyageur de Colmar
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 3- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	L'objectif de cette étude est de réaliser un schéma directeur du réaménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare. Il constituera un document de référence planifiant la requalification urbaine du pôle d'échanges ainsi que le renforcement de son intermodalité tout en proposant des actions pour développer l'attractivité de la gare et de son quartier. Cette étude est en lien avec le projet de réhabilitation de la gare des marchandises.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'intermodalité et réaménagement de l'espace public
Maitre d'ouvrage	Colmar Agglomération Direction de l'attractivité et de la mobilité / Service aménagement du territoire
Partenaires locaux	Région Grand Est
Coût total	58 600 € TTC avec un cofinancement de 50% (du montant TTC) de la Banque des Territoires
Financements prévisionnels	Banque des Territoires
Date de lancement	T1 2020 : lancement de l'étude
Date de livraison	T4 2025 : Fin de l'étude
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'usagers de la gare, - Répartition modale des usagers de la gare.
Indicateurs de résultat	Proposer un réaménagement de l'espace public du pôle d'échanges de la gare de Colmar et y améliorer l'intermodalité

Titre du projet	3.11 COLMAR CH Créer un dispositif permettant un franchissement de la voie ferrée pour les piétons et cycles au niveau du Pont d'Altkirch
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	
Description générale	Création d'une liaison piétonne et cycles sécurisée entre l'Ouest et les quartiers centre-ville et Sud au niveau du pont de la rue d'Altkirch Il comprendra la construction d'un nouveau franchissement au-dessus des voies SNCF de la longueur totale d'environ 80 ml situé à proximité ou adossé à l'ouvrage routier existant.
Objectifs	Sécuriser les déplacements doux entre les quartiers séparés par les voies SNCF
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, CeA
Partenaires locaux	Il n'y a pas de partenaires locaux financiers certains, mais les partenaires habituels seront ciblés (CEA, Région Grand Est, Colmar Agglomération, Agence de l'Eau,...). Pour la mise en œuvre du projet, d'autres partenaires seront associés : SNCF, riverains, usagers.
Coût total	1 985 000 € TTC Passerelle : 4.50m * 80ml * 3000€ HT/m2 + 30% surcoût exploitation SNCF Soutènement au droit des raccordements : 2 * 25 ml * 5000€ HT/ml
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Etudes Concertations Lancement des consultations de travaux Notification des marchés de travaux Démarrage des travaux Réception des travaux
Indicateurs de résultat	Fréquentation piétonne et cycle des espaces réaménagés

Axe 4

Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural paysager

Titre du projet	4.1 COLMAR CE Etude urbaine et de programmation du secteur du Grillenbreit
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 4 - Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural paysager
Date de signature	Signature de l'acte d'engagement pour juillet 2023
Description générale	<p>L'objectif de l'étude consiste à apporter à la Ville de Colmar tous les éléments permettant de définir une stratégie d'aménagement d'ensemble du secteur étudié. Pour ce faire, plusieurs scénarios d'aménagement seront proposés et déclinés sous la forme de schémas directeurs. Ces scénarios seront contrastés et définis à partir des réalités du site et de son environnement, enrichis d'une présentation de la mobilisation foncière et son montage opérationnel.</p> <p>L'étude comprendra 2 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic initial et enjeux - Programmation urbaine et mobilisation du foncier sous la forme de trois scénarios <p>Périmètre de réflexion : s'étend de l'entrée de Ville route de Neuf-Brisach jusqu'au centre-ville historique.</p> <p>Périmètre de l'étude : du chemin de la Niederau jusqu'à la traversée de l'avenue d'Alsace.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - valorisation et développement du campus du Grillenbreit, - déploiement /renforcement du pôle de formation de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), - renforcement du pôle des équipements notamment sportifs du site, - mise en valeur paysagère du site, intégrée à la fois au Grand paysage, aux espaces naturels et aux fossés, avec une attention particulière portée aux abords de la Lauch, qui permettra également de traiter la question des déplacements sur le site au sein d'une stratégie plus globale, - l'accessibilité au secteur, tous modes confondus, - gestion des risques inondation, des eaux pluviales et désimperméabilisation du site. <p>Compte tenu des enjeux et de la diversité des propriétés foncières sur le secteur, la ville de Colmar souhaite avoir une vision d'aménagement d'ensemble du périmètre étudié, ayant pour objectif une réelle synergie des fonctions et une stratégie foncière avec son montage opérationnel pour les opérations à venir, en cohérence avec les besoins et stratégies des acteurs du site.</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Université de Haute Alsace / Campus du Grillenbreit - Chambre de Commerce et d'Industrie - Sociétés privées (entreprises présentes sur site Hébéco, Kunegel,...) - ...
Coût total	50 000 € pour l'étude
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Septembre 2023

Date de livraison	Mars 2024
Indicateurs de suivi	Nombre et typologie des opérations réalisées sur les formes urbaines et sur les bâtis patrimoniaux
Indicateurs d'avancement	[XX] [XX] [XX]
Indicateurs de résultat	Typologie des actions d'aménagement Typologie des projets de mobilité douce / propre

Type de projet	4.2 HORBOURG-WIHR Réaliser le réaménagement carrefour
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	- 09/06/2023
Description générale	La commune de Horbourg-Wihr engage des travaux sur le réaménagement du carrefour précité.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une entrée de centre bourg en valorisant le site aux travers de nouveaux équipements et d'espaces désartificialisés (axe 4) - Favoriser et sécuriser la circulation piétonne et cyclistes sur le secteur (axe 3) - Prioriser le déplacement des transports en commun (axe 3) - Faciliter la création d'une onde verte pour la traversée du centre-ville (axe 3)
Maitre d'ouvrage	Ville de HORBOURG-WIHR, CeA
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivité européenne d'Alsace - Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Colmar Agglomération
Coût total	470 000 € TTC (prévisionnel)
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - AUTOFINANCEMENT - Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 16 021 € HT (prévisionnel) - Colmar Agglomération : 4 960 € HT (prévisionnel) - TERRITOIRE ENERGIE ALSACE : 25 000 € HT (prévisionnel)
Date de lancement	10/07/2023
Date de livraison	Dernier trimestre 2023
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Part modale de déplacements doux (piétonne, vélo...) (axe3) - Fréquence des transports / heure (axe 3)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des distances d'embouteillages (axe 3) - Evolution du nombre d'espaces verts parc ou jardin (En lien avec l'Axe 4)

Titre du projet	4.3 TURCKHEIM Créer un espace de vie Place de la Mairie
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 – Aménager durablement l’espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	L’opération se compose : <ul style="list-style-type: none"> - d’une étude de programme et de faisabilité - d’une étude de maîtrise d’œuvre (avant-projet) - des travaux de rénovation de la place
Objectifs	Ce projet s’inscrit dans l’opération plus globale de réhabilitation du centre-ville avec la mise en valeur de la place de la mairie et de son édifice Ce projet a deux objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - rendre aux piétons et aux associations cet espace de vie et d’animations en réduisant fortement le stationnement des véhicules - mettre en valeur cette place et renforcer son rôle de lien physique entre deux édifices remarquables que sont la Mairie et le Corps de Garde qui abrite l’Office de tourisme
Maitre d’ouvrage	Ville de TURCKHEIM
Partenaires locaux	Direction régionale des Affaires Culturelles
Coût total	
Financements prévisionnels	Région : selon projet le dispositif Région Grand Est soutien à l’amélioration du cadre de vie et des services de proximité pourrait être mobilisé
Date de lancement	Courant 2025
Date de livraison	Courant 2027
Indicateurs d’avancement	Avancement des travaux [XX]
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des habitants - Evolution de la fréquentation touristique

Titre du projet	4.4 TURCKHEIM Végétaliser l'entrée de Ville sud-est - route de Colmar
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 – Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Aménagement paysager de l'entrée de Ville, route de Colmar, afin d'accompagner la reconversion de la friche industrielle Schwindenhammer qui va accueillir 115 logements (dont 35 % de logements sociaux). Il s'agit d'offrir aux personnes arrivant à Turckheim une perspective naturelle et arborée de l'entrée de ville tout au long des abords de l'ancienne friche industrielle.</p> <p>Cette haie doit permettre également aux futurs habitants de l'ancien site de la friche industrielle d'offrir un rempart naturel entre leurs habitations et la route de Colmar</p>
Objectifs	Constituer une haie arborée et naturelle le long de la route de Colmar depuis l'entrée de Ville jusqu'à l'extrémité de la friche industrielle, sur une longueur de 500 m.
Maitre d'ouvrage	Ville de TURCKHEIM
Partenaires locaux	
Coût total	100 000 €
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<p>Etudes locales</p> <p>[XX]</p> <p>[XX]</p>
Indicateurs de résultat	Satisfaction des habitants

Titre du projet	4.5 TURCKHEIM Rénover le bâtiment de la Mairie classé à l'inventaire des monuments historiques
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 - Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	L'opération se compose : <ul style="list-style-type: none"> - d'une étude de maîtrise d'œuvre (avant-projet) - des travaux de rénovation extérieure du bâtiment - des travaux de restructuration de l'accueil de la mairie
Objectifs	Ce projet s'inscrit dans l'opération plus globale de réhabilitation du centre-ville avec la mise en valeur de la place de la mairie et de son édifice Ce projet a deux objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - restaurer le bâtiment classé - agrandir et déplacer l'accueil de la Mairie au rez-de-chaussée afin d'améliorer son accessibilité et de l'adapter à la croissance démographique
Maitre d'ouvrage	VILLE DE TURCKHEIM
Partenaires locaux	Direction régionale des Affaires Culturelles, CeA
Coût total	1 000 000 €
Financements prévisionnels	CeA : Culture : Patrimoine - phase étude(avant-projet) et AMO éligibles au PPEA. Travaux = PPEA. Autres cofinanceurs : DRAC + RGE
Date de lancement	Courant 2024
Date de livraison	Courant 2026
Indicateurs d'avancement	Avancement des travaux [XX]
Indicateurs de résultat	Satisfaction des habitants Evolution de la fréquentation touristique

Titre du projet	4.6 HORBOURG-WIHR Créer un lieu de vie dans le centre urbain Place du 1^{er} février
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Création un nouvel espace public partagé répondant aux nouveaux enjeux environnementaux (ilots de fraîcheur, désimperméabilisation des sols ...), et de valorisation du patrimoine archéologique communal- Secteur centre / place du 1 ^{er} février
Objectifs	Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Maitre d'ouvrage	Ville de Horbourg-Wihr
Partenaires locaux	CeA
Coût total	Etudes : 15 000 € TTC ; Travaux : 1 500 000 € TTC
Financements prévisionnels	CeA : Culture : Patrimoine + Archéologie Alsace : ingénierie sur la mise en valeur archéologique
Date de lancement	2022-2023 : Amorce test (aménagement d'un espace désartificialisé)
Date de livraison	2024-2025 : Étude d'opportunité et de faisabilité. 2026 : Travaux
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation par les habitants et les touristes - Retours de satisfaction des usagers et des commerçants - Volume d'animation organisé au centre-ville - Fréquentation des commerces du centre-ville - Part modale de déplacements doux (piétonne, vélo)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'image et l'attractivité du centre-ville - Réappropriation de l'espace urbain par les habitants - Création d'un espace de rencontre et de vie - Réintroduire des espaces végétalisés dans la cité - Mise en valeur du patrimoine archéologique de la commune - Réaménagement et renouvellement du mobilier urbain - Création d'un pôle multimodal - Améliorer l'accessibilité et la mobilité (déplacements doux) - Rationaliser le stationnement et les déplacements - Nombre de chantiers en cours ou finalisés - Evolution du nombre d'espaces verts parc ou jardin - Evolution de la fréquentation des transports en commun

Titre du projet	4.7 HORBOURG-WIHR Créer un espace culturel et de loisirs dans l'ancienne synagogue
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 - Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Création d'un espace culturel et de loisirs dans le bâtiment de l'ancienne synagogue
Objectifs	Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Maitre d'ouvrage	Ville de Horbourg-Wihr
Partenaires locaux	Région, CeA, DRAC
Coût total	Etudes : 300 000 € TTC ; Travaux : 1 700 000 € TTC
Financements prévisionnels	Région : selon projet le dispositif Région Grand Est soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité pourrait être mobilisé CeA : Culture : Patrimoine - ingénierie sur le patrimoine non protégé + PPEA sur étude et travaux extérieurs Autres partenaires : Fondation du Patrimoine, RGE, DRAC (potentiel de protection MH)
Date de lancement	2024 : Étude d'opportunité et de faisabilité.
Date de livraison	2025-2026 : Travaux
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de manifestations culturelles (expositions, conférences etc. ...) organisées - Fréquentation de l'espace - Retombées presse
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'offre culturelle au sein de la commune - Rendre la culture accessible à tous, en proximité - Organiser des rencontres et expositions, dynamiser le lien social - Mise en valeur, sécurisation et mise aux normes du bâtiment qui a un caractère historique - Proposer un lieu de rencontre associatif et culturel - Développer le volume de partenariat pour l'animation du lieu

Titre du projet	4.8 INGERSHEIM Renaturer les berges de la Rue du quai
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La rue du quai est actuellement occupée par une voirie classique accompagnée de stationnements et cet espace est traversé par un cours d'eau dont les rives sont bétonnées. Il n'existe pas d'espaces sécurisés dédiés à la mobilité douce.</p> <p>Dans le cadre du réaménagement de cette voie, il pourrait être proposé le maintien de la voie existante pour la circulation motorisée avec la création d'un espace dédié aux piétons et une renaturalisation des berges permettant une mise en valeur et un lien paysager dans un espace urbain en réduisant l'artificialisation de cet espace naturel.</p>
Objectifs	Réaménagement de la rue du quai, naturalisation des abords du cours d'eau.
Maitre d'ouvrage	Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services
Partenaires locaux	Région
Coût total	100 000 euros HT
Financements prévisionnels	Région : selon l'ambition du projet et si projet non démarré, le dispositif Région Grand Est « Restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques » OU « Eau et territoire, aménagement hydraulique multifonctions » pourrait être mobilisé
Date de lancement	2022- 2023 : Étude d'opportunité / Etudes
Date de livraison	2024 : Travaux
Indicateurs d'avancement	Réalisation de l'aménagement
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Partage sécurisé de l'espace public et réduction de l'artificialisation de cours d'eau - Amélioration de la qualité du cadre de vie, en augmentant la part du végétal sur cet espace - Respect des normes d'accessibilité aux handicapés

Titre du projet	4.9 INGERSHEIM Végétaliser la cour de l'école maternelle de la Fecht
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Au niveau du groupe scolaire situé au niveau du quai de la Fecht, l'école maternelle a à sa disposition une cour de récréation entièrement revêtue par un enrobé avec très peu de végétation.</p> <p>Dans le cadre du réaménagement de cette cour, il est envisagé de réduire les espaces imperméabilisés et de végétaliser certains secteurs avec des plantations afin de réduire les îlots de chaleur et offrir aux jeunes habitants de notre commune un environnement scolaire plus adapté et plus nature.</p>
Objectifs	Réaménagement de la cour de l'école maternelle de la Fecht
Maitre d'ouvrage	<p>Ville d'Ingersheim</p> <p>Direction / Service : Direction de Services</p>
Partenaires locaux	
Coût total	100 000 euros HT.
Financements prévisionnels	Région : selon projet de désimperméabilisation des sols le dispositif Région Grand Est – changement climatique pourrait être mobilisé
Date de lancement	2022 - 2023 : Étude d'opportunité – Etudes de réalisation
Date de livraison	- 2024 : Travaux
Indicateurs d'avancement	Réalisation de l'aménagement
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité du cadre de vie, en augmentant la part du végétal sur cet espace pour le moment essentiellement minéral - Respect des normes d'accessibilité aux handicapés.

Titre du projet	4.10 INGERSHEIM Mettre en valeur l'ancienne mairie, monument historique
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>L'ancienne Mairie est actuellement composée d'une salle communale en partie inférieure et de logements sociaux en partie supérieure. Cette construction située au plein cœur de la commune, est un monument historique implanté au sein d'un tissu bâti remarquable qui constitue un véritable écrin pour cet édifice protégé au titre du patrimoine.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, il est prévu de redonner à cette bâtisse son caractère emblématique en accord avec l'architecte des bâtiments de France en prévoyant notamment le ravalement des façades.</p>
Objectifs	Rénovation de l'ancienne mairie
Maitre d'ouvrage	Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services
Partenaires locaux	CeA
Coût total	75 000 € HT.
Financements prévisionnels	CeA : Culture : Patrimoine - ingénierie sur le démarrage du projet + PPEA sur étude et travaux
Date de lancement	2021 : Étude d'opportunité 2022 : Etudes
Date de livraison	2023- 2024 : Travaux de rénovation
Indicateurs d'avancement	Réalisation de l'aménagement
Indicateurs de résultat	Restauration de bâtiments historiques

Titre du projet	4.11 INGERSHEIM Améliorer l'offre de services en créant une salle de conseil municipal et de mariages accessible
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Actuellement la Mairie est localisée 42 rue de la République et sa salle de conseil municipal se situe au niveau de l'ancienne mairie, 5 rue du maréchal Foch. Cette distance ne facilite pas l'organisation des services internes de la collectivité et la lisibilité pour les usagers.</p> <p>Des études de faisabilités sont actuellement en cours afin de définir l'implantation la plus fonctionnelle pour la création de cette salle de conseil et mariage au sein du bâtiment de la mairie qui compte tenu de sa taille permettrait aisément la réalisation de cette opération. Ces travaux seront accompagnés d'une mise en accessibilité de cette salle. Ce nouvel espace sera accessible à la population pour un certain nombre d'événements comme les mariages, les pacs, ou encore des réunions publiques.</p>
Objectifs	Création d'une salle de conseil municipal et de mariages au sein de la Mairie et mise en accessibilité de ce nouvel espace
Maitre d'ouvrage	<p>Ville d'Ingersheim</p> <p>Direction / Service : Direction de Services</p>
Partenaires locaux	
Coût total	500 000 € HT
Financements prévisionnels	
Date de lancement	<p>2021 : Étude d'opportunité</p> <p>2022 : Etudes</p>
Date de livraison	2023 -2024 : Travaux
Indicateurs d'avancement	Réalisation de l'aménagement
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la visibilité des services à la population - Respect des normes d'accessibilité aux handicapés. - Adéquation du projet aux exigences de l'architecte des bâtiments de France - Recherche d'une diminution de l'impact environnemental de l'opération.

Titre du projet	4.12 INGERSHEIM Créer un lieu de vie végétalisé sur la place de la mairie
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Au niveau du centre de la commune, à proximité immédiate de la Mairie, la ville possède une place. Actuellement, le stationnement occupe la majorité de cet espace sans lisibilité des surfaces dédiées aux piétons, aux cyclistes, et aux automobilistes.</p> <p>Dans le cadre du réaménagement de cette place, il pourrait être proposé la création d'espaces sécurisés pour chaque type d'utilisateurs y compris à la création d'un espace pour le marché et la vente à emporter afin de faciliter le commerce de proximité et les services aux usagers. Ce projet comprendrait également la réduction des surfaces imperméabilisées et la création d'ilots de verdure complémentaires.</p> <p>Ce lieu sera également mis à la disposition des associations pour l'organisation de manifestations culturelles et festives.</p>
Objectifs	Réaménagement de la place de la mairie, point de rencontre essentiel de la collectivité
Maitre d'ouvrage	Ville d'Ingersheim Direction / Service : Direction de Services
Partenaires locaux	
Coût total	250 000 € HT
Financements prévisionnels	Région : selon projet le dispositif soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité ou changement climatique pourrait être mobilisé
Date de lancement	2022 : Étude d'opportunité 2023 : Etudes
Date de livraison	2024- 2025 : Travaux
Indicateurs d'avancement	Réalisation de l'aménagement
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Partage sécurisé de l'espace public et amélioration de la visibilité de l'ensemble mairie-annexes. - Amélioration de la qualité du cadre de vie, en augmentant la part du végétal sur cet espace pour le moment essentiellement minéral - Renforcement de la mixité social - Respect des normes d'accessibilité aux handicapés.

Titre du projet	4.13 COLMAR CH Requalifier les espaces publics nouvellement piétonnisés (Place Jeanne d'Arc, Place du Marché aux Fruits, Rue Morel)
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Ce projet se décline en 3 sous projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réaménagement de la Place Jeanne d'Arc - Le réaménagement de la Place du Marché aux Fruits - Le réaménagement de la rue Morel <p>S'agissant de la Place Jeanne d'Arc et de la Place du Marché aux Fruits, il s'agit d'accompagner l'extension de piétonnisation par la requalification de 2 places en y supprimant le stationnement et d'y développer de nouvelles occupations, en luttant notamment contre les îlots de chaleur. La rue Morel, déjà située en aire piétonne fera l'objet d'un réaménagement dans la même qualité que la Place de la Cathédrale en pavage. L'éclairage public sera rénové. Une réflexion sera menée pour une gestion intégrée des eaux pluviales.</p>
Objectifs	Réduire l'usage de la voiture au profit de la marche. Pacification de l'espace public. Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine bâti environnant.
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Pour l'instant, il n'y a pas de partenaires locaux financiers certains, mais les partenaires habituels seront ciblés (CEA, Région Grand Est, Colmar Agglomération, Agence de l'Eau, ...). Pour la mise en œuvre du projet, d'autres partenaires seront associés : CEA, ABF, riverains, usagers.
Coût total	1 000 000 € TTC dont Place Jeanne d'Arc 500 K€ ; Place du marché aux fruits 420 K€ ; rue Morel 80K€
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes - Concertations - Lancement des consultations de travaux - Notification des marchés de travaux - Démarrage des travaux - Réception des travaux
Indicateurs de résultat	Fréquentation piétonne des espaces réaménagés

Titre du projet	4.14 COLMAR CH Requalifier les grandes pénétrantes et entrées de ville (Avenue du Gal de Gaulle, route de Neuf-Brisach, route d'Ingersheim)
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Ce projet se décline en 3 sous projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réaménagement de l'Avenue du Général De Gaulle - Le réaménagement de la route de Neuf-Brisach - Le réaménagement de la route d'Ingersheim <p>Ces 3 axes constituent 3 des principales entrées de Ville. Il convient donc de les requalifier totalement en y intégrant des aménagements cyclables sécurisés, une densification de la végétalisation, l'organisation du stationnement, et une gestion intégrée des eaux pluviales chaque fois que possible.</p> <p>L'éclairage public sera également rénové.</p> <p>Une amélioration des conditions de circulation pour les bus sera également recherchée.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Apaisement de la circulation automobiles - Améliorer l'esthétisme de ces entrées de Ville - Sécuriser les déplacements doux
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, CeA
Partenaires locaux	<p>Pour l'instant, la CeA est un partenaire financier certain pour la route de Neuf-Brisach (cf convention), et pour la partie structure sur les autres rues.</p> <p>Pour le reste, il n'y a pas d'autres partenaires locaux financiers certains, mais les partenaires habituels seront ciblés (Région Grand Est, Colmar Agglomération, Agence de l'Eau,...).</p> <p>Pour la mise en œuvre du projet, d'autres partenaires seront associés : CEA, riverains, usagers.</p>
Coût total	7 050 000€ TTC (dont De Gaulle 3.18 M€ ; Rte d'Ingersheim 1.04 M€ ; Rte de Neuf Brisach 2.83M€)
Financements prévisionnels	CEA
Date de lancement	2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes - Concertations - Lancement des consultations de travaux - Notification des marchés de travaux - Démarrage des travaux - Réception des travaux
Indicateurs de résultat	Fréquentation piétonne des espaces réaménagés

Titre du projet	4.15 COLMAR CH Requalifier l'extension des abords du Champ de Mars (Avenue de la République, Avenue de la Marne)
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Ce projet se décline en 2 sous projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réaménagement de l'Avenue de la République - Le réaménagement de l'Avenue de la Marne <p>L'avenue de la République est un espace très minéral, malgré la présence du Champ de Mars contigu, elle est en outre dépourvue d'aménagements cyclables. Il est donc convenu de requalifier totalement cet espace pour tenir compte de ces défauts dans le prolongement du Champ de Mars. Il est prévu d'aménager l'Avenue de la Marne en y supprimant l'ensemble des places de stationnement au nord de la rue Edighoffen pour y étendre le Champ de Mars.</p> <p>L'éclairage public sera rénové. Une réflexion sera menée pour une gestion intégrée des eaux pluviales.</p>
Objectifs	Réduire l'usage de la voiture au profit de la marche. Pacification de l'espace public. Mettre en valeur le Champ de Mars
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Pour l'instant, il n'y a pas de partenaires locaux financiers certains, mais les partenaires habituels seront ciblés (CEA, Région Grand Est, Colmar Agglomération, Agence de l'Eau, ...). Pour la mise en œuvre du projet, d'autres partenaires seront associés : CEA, ABF, riverains, usagers.
Coût total	2 700 000 € TTC Dont Avenue de la République 2100 K€ ; Avenue de la Marne 600 K€
Financements prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	<p>Etudes</p> <p>Concertations</p> <p>Lancement des consultations de travaux</p> <p>Notification des marchés de travaux</p> <p>Démarrage des travaux</p> <p>Réception des travaux</p>
Indicateurs de résultat	Fréquentation piétonne des espaces réaménagés

Titre du projet	4.16 INGERSHEIM Restaurer l'extérieur et rénover l'intérieur de l'église Saint Barthélémy
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	Juin 2023

Description générale	L'église Saint Barthélémy est un lieu de culte de très belle facture et d'une grande sérénité. Son revêtement minéral ainsi que des éléments de façade présentent des signes avérés de dégradation et d'altération, à reprendre. En outre, certaines installations intérieures sont à rénover en tenant compte de leurs âges et de leurs états.
Objectifs	Conservation en bon état du patrimoine historique de la commune Favoriser une animation urbaine étoffée et plurielle, grâce à la qualité du patrimoine Conforter l'attractivité du centre-ville par sa mise en valeur Offrir un cadre privilégié aux cultes et aux manifestations musicales
Maitre d'ouvrage	Ville d'Ingersheim et/ou Conseil de Fabrique de l'église Saint Barthélémy
Partenaires locaux	Conseil de Fabrique de l'église Saint Barthélémy
Coût total	500 000 € TTC
Financements prévisionnels	Demandes de subventions à réaliser auprès de la Préfecture du Haut-Rhin (Cœur de ville, DSIL, DETR), la CeA, la Région Grand Est, autres partenaires... DRAC, Fondation du Patrimoine
Date de lancement	2024
Date de livraison	2024-2025
Indicateurs d'avancement	Suivi de la maîtrise d'œuvre (le cas échéant) et suivi de la réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	Réalisation des volets de l'opération

Titre du projet	4.17 COLMAR CE Diversifier les pratiques sportives extérieures en construisant un skate-park extérieur
Type de projet	Etude de faisabilité et réalisation des travaux
Axe de rattachement	Axe 4- Aménagement durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Un marché public vient d'être lancé concernant le choix d'un prestataire pour l'étude de faisabilité ainsi que pour la réalisation des travaux. Cet espace de pratique devrait voir le jour sur l'espace jouxtant le gymnase du Grillenbreit.
Objectifs	Moderniser l'offre de pratique : la Ville souhaite à travers cet équipement offrir un espace de pratique répondant à la pratique des activités physiques urbaines telles que le skate, la trottinette, le BMX et le roller. Répondre à une demande forte de pratiques libres.
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Ville de Colmar
Coût total	48 000€ pour la phase d'étude. 492 000€ pour le reste des travaux à réaliser
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Colmar. - 48 K€ pour la réalisation de l'étude - Financement assuré pour l'étude en 2023 - Financement assuré pour la réalisation des travaux courant sur l'année 2023 et 2024.
Date de lancement	2023
Date de livraison	Décembre 2024
Indicateurs d'avancement	Nombre et typologie des opérations réalisées sur le site : attribution du marché, retour et proposition faite par l'étude.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Typologie des actions d'aménagement - Typologie des opérations de réhabilitation

Titre du projet	4.18 COLMAR CO Réaliser un Parcours Sportif Urbain
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménagement durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Création d'un parcours urbain a vocation sportive. En plein cœur de la Ville, il s'agit d'identifier et de repérer un parcours urbain favorisant la pratique d'activités physiques. Ce parcours sera agrémenté en deux point par des street work out (cage d'évolution physique) répondant à une demande forte d'une partie des administrés.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la pratique d'une activité physique régulière en plein cœur de la Ville. - Encourager la pratique libre. - Mixer les populations, notamment en termes générationnels. - Permettre de rassembler des personnes sur ce parcours autour de thématiques diverses (sport santé, bien être, culture, etc...).
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Ville de Colmar
Coût total	<ul style="list-style-type: none"> - 60 000€ pour les agrès de street work out. - 60 000€ pour la matérialisation physique du parcours (panneau, clou, etc...)
Financements prévisionnels	Ville de Colmar : 150 000 K€ Financement assuré pour 2023
Date de lancement	Août 2023
Date de livraison	Décembre 2023
Indicateurs d'avancement	Nombre et typologie des actions d'aménagement : attribution des marchés, début effectif des travaux, livraison du chantier, etc...
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Typologie des actions d'aménagement - Typologie des opérations de réhabilitation

Titre du projet	4.19 COLMAR CO Réhabiliter le stade nautique situé en Quartier Politique Ville
Type de projet	Etude de faisabilité et préconisation d'agencement.
Axe de rattachement	Axe 4- Aménagement durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Une étude concernant la réhabilitation du stade nautique sera lancée et réalisée d'ici la fin de l'année (décembre 2023). Cette étude permettra d'envisager les aménagements possibles sur cet espace nautique. Elle permettra en outre, de prioriser dans le temps, les travaux qui y seront réalisés.
Objectifs	Réhabiliter un complexe nautique vieillissant. Remettre en valeur cet équipement au sein du quartier prioritaire de la Ville. Répondre à une demande toujours plus forte d'accès aux activités physiques de loisir et de plein air à proximité de chez soi.
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Ville de Colmar.
Coût total	60 000€ pour la phase d'étude.
Financements prévisionnels	Ville de Colmar. 60 K€ pour la réalisation de l'étude Financement assuré pour l'étude en 2023
Date de lancement	
Date de livraison	Décembre 2023
Indicateurs d'avancement	Nombre et typologie des opérations réalisées sur le site : attribution du marché, retour et proposition faite par l'étude.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Typologie des actions d'aménagement proposées - Typologie des opérations de réhabilitation proposées

Titre du projet	4.20 COLMAR CO Conforter la trame verte du quartier en aménageant le square des vignes et les espaces publics de la rue de Riquewihr
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Cette action s'inscrit dans le cadre du programme global de renouvellement urbain du quartier Bel'Air-Florimont. Le projet prévoit la requalification complète de l'ensemble des espaces publics du secteur compris à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un mail piéton rue de Riquewihr - la création d'un square arboré entre le centre socioculturel et le nouveau gymnase - l'agrandissement et la restructuration du square des vignes <p>Ce secteur est en profonde mutation : le foncier libéré suite à la démolition de la cité Bel'Air permet la construction de nouveaux équipements publics (gymnase, centre socioculturel) et une réorganisation de l'espace public dans ce secteur. Une étude spécifique de programmation urbaine a été menée en amont des travaux, afin de permettre une définition des usages de ces espaces, en lien avec les attentes des habitants et le fonctionnement des équipements publics (voir action 4.1.D). Une attention particulière sera portée sur la place du piéton et des mobilités douces.</p> <p>L'ensemble de ces espaces fonctionnent en synergie, créant une trame verte à l'échelle du quartier.</p> <p>Le parti d'aménagement prévoit une large place au végétal ainsi que l'intégration de structures sportives non discriminantes</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Associations de quartier - Bailleur Pôle Habitat - Région Grand Est - Banque des Territoires
Coût total	2.700.000€
Financements prévisionnels	Subventions à solliciter : Région Grand Est, Action Logement, Banque des Territoires
Date de lancement	Juin 2023
Date de livraison	Fin 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'aménagement - Réception des travaux
Indicateurs de résultat	Techniques d'aménagement utilisées

Titre du projet	4.21 COLMAR CO Créer un parc paysager à l'emplacement de la Cité Lemire
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Suite à une étude urbaine menée en 2022, la Ville de Colmar s'est engagée d'un projet de renouvellement urbain du secteur Lemire. Cette réflexion fait suite à différentes opérations menées sur le secteur, ayant un impact sur la définition du foncier.</p> <p>La démolition de la cité Lemire (opération inscrite dans le programme de renouvellement urbain du quartier Bel'Air-Florimont) permettra la création d'un parc paysager reliant la cité jardin de la Fecht au cours d'eau du Logelbach. D'une superficie d'environ 22 ares, il permettra de créer un espace de respiration dans le quartier participera à la requalification du Logelbach. La création d'une passerelle piétonne permettra de renforcer le maillage des mobilités douces sur le secteur</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Associations de quartier - Bailleur Pôle Habitat - Région Grand Est - Banque des Territoires
Coût total	205 000€
Financements prévisionnels	Subventions à solliciter : Région Grand Est, Action Logement, Banque des Territoires
Date de lancement	2024
Date de livraison	Fin 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'aménagement - Réception des travaux
Indicateurs de résultat	Techniques d'aménagement utilisées

Titre du projet	4.22 COLMAR CO Aménager un espace de nature sur la Plaine Pasteur- Espace Nelson Mandela
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>L'amélioration du cadre de vie des Colmariens est au cœur des préoccupations de la Ville de Colmar. Dans la continuité des études et aménagements déjà engagés sur différents secteurs, une attention particulière est portée sur les espaces de nature en ville.</p> <p>Suite à l'Appel aux Initiatives Citoyennes 2022 et sur proposition d'habitants la Ville de Colmar s'est engagée à mener une réflexion et une concertation sur l'aménagement de la plaine Nelson Mandela, espace majeur de la ville de Colmar, situé au cœur du quartier Europe.</p> <p>Ce vaste espace de 5 hectares est aujourd'hui principalement dédié aux manifestations festives et à la pratique sportive. Son aménagement paysager nécessite d'être repensé de façon globale aux regards des usages et des besoins ainsi que des enjeux environnementaux actuels.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace public ouvert sur l'ensemble de la ville, fédérateur et innovant • Prendre en compte, dans le choix de l'aménagement, les enjeux environnementaux
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Hôpitaux civils de Colmar Bailleur Pôle Habitat Région Grand Est Banque des Territoires
Coût total	4.950.000€ (ratio 70€/m ²)
Financements prévisionnels	Subventions à solliciter : Région Grand Est, Action Logement, Banque des Territoires
Date de lancement	2023 : concours d'idées permettant de définir le programme d'aménagement et concertation de la population 2024 : concours de maîtrise d'œuvre
Date de livraison	2025 : travaux d'aménagement
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats du concours d'idées - Résultats du concours de maîtrise d'œuvre - Réception des travaux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la concertation, suite au concours d'idées - Techniques d'aménagement utilisées

Titre du projet	4.23 COLMAR Réaliser le schéma directeur de végétalisation
Type de projet	Étude
Axe de rattachement	Axe 4 - Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La volonté politique exprimée par la municipalité de Colmar vise à renforcer le verdissement de la ville d'ici à 2026, pour mettre en œuvre certaines des dispositions de son programme électoral ainsi que du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Colmar Agglomération, dont elle est la ville-centre.</p> <p>L'expérience montre que la mise en œuvre de cette volonté ne peut pas se faire à l'aveugle et au coup par coup, et que le verdissement de la ville gagnerait en qualité et rapidité en suivant une stratégie, dans l'esprit de la démarche du Plan Canopée à Strasbourg et du Plan Diagonale à Mulhouse.</p>
Objectifs	<p>Aussi s'agit-il de définir un Schéma Directeur avec une stratégie et des actions qui, mises en œuvre, rendront concrètement la ville de Colmar plus verte d'ici 2026, en ayant atteint les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer le cadre de vie par la création d'aménités urbaines et favorisé le bien être des habitants et des visiteurs par le verdissement de la ville ; - compléter le maillage de la trame verte de Colmar pour renforcer les continuités vertes ; - permettre un accroissement de la biodiversité (végétale et faunistique) des milieux urbains ; - réduire les îlots de chaleur ; - favoriser l'usage des modes de déplacement doux et actifs par une offre améliorée en itinéraires verts et frais.
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Rivières de Haute-Alsace (eaux de surface), Colmarienne des Eaux (eaux pluviales), associations d'usagers (mobilités douces et actives), etc.
Coût total	Budget limité à 100 000 € TTC
Financements prévisionnels	Région : selon projet l'appel à projet Trame verte et Bleue pourrait être mobilisé
Date de lancement	Décembre 2023
Date de livraison	Décembre 2024
Indicateurs d'avancement	Réalisation d'une cartographie du potentiel de verdissement à l'échelle du périmètre de l'étude. Définition d'une stratégie et d'actions

Indicateurs de résultat	<p>Ensemble de fiches détaillant, pour chaque action de mise en œuvre de la stratégie, sa localisation, son intérêt sur le plan paysager et sur le plan fonctionnel, une description technique et son coût ;</p> <p>Un rapport et une cartographie explicitant la manière dont le programme de verdissement sera mis en œuvre ;</p> <ul style="list-style-type: none">- Des éléments de communication ajustés à la manière dont le programme de verdissement sera mis en œuvre ;- Le tout formant le Schéma Directeur de Végétalisation.
--------------------------------	---

Titre du projet	4.24 COLMAR CH Porter le projet de labellisation « Ville d'art et d'histoire »
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Riche d'un patrimoine unique, la Ville de Colmar s'est engagée pour un renouvellement profond de l'approche de son patrimoine dans sa diversité, notamment par une démarche de candidature au label Ville d'art et d'histoire du Ministère de la Culture, qui permet une approche transversale de la notion de patrimoine (architecture, patrimoine immatériel, naturel, etc.), répondant à l'objectif premier de réappropriation et de connaissance du patrimoine et du cadre de vie par les habitants. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de mener d'importantes actions de valorisation et de médiation pour le patrimoine ; impliquant ainsi des coûts de publications, de personnel, des études, de l'édition, le déploiement d'outils numériques.</p> <p>Aussi, ces actions reposent sur une connaissance certaine du patrimoine. Malheureusement, l'état de la recherche sur la Ville est lacunaire et daté et doit être soumis à un renouvellement du regard d'un point de vue scientifique et historique, notamment en vertu des constructions nouvelles, des nouveaux enjeux de société et des progrès et avancées en termes de recherches scientifiques et archéologiques. Aussi, la Ville souhaite-t-elle s'inscrire durablement dans un processus d'encouragement à la recherche (niveau Master et Doctorat) en collaborant avec les universités et écoles supérieures, en assurant notamment la possibilité de financer des contrats de thèse, notamment CIFRE. Ces travaux de recherches seront notamment valorisés par leur contribution au label VAH et à l'ensemble des actions de médiation.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement de la connaissance historique sur la Ville - Connaissance du patrimoine, de l'architecture, du cadre de vie par les habitants - Encouragement à la recherche dans l'enseignement supérieur - Dynamiser la médiation sur le patrimoine à travers des actions vivantes, innovantes, interactives et participatives - Rendre les habitants acteurs de leur cadre de vie - Encourager la sensibilisation à la préservation du patrimoine, responsabiliser et impliquer les habitants dans la sauvegarde de celui-ci - Favoriser une cohésion sociale sur la base de la connaissance d'une appartenance à une histoire urbaine commune
Maitre d'ouvrage	
Partenaires locaux	Université de la Sorbonne (laboratoire de recherche centre André Chastel), Association Nationale de Recherche et Technologie, Service Régional de l'Inventaire, Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine, DRAC, Archéologie Alsace, (CeA, Région Grand Est) pas encore sûr
Coût total	100 800€ (frais de personnel sur 3 ans)
Financements prévisionnels	Subvention annuelle de 14 000€ par l'ANRT pour le recrutement d'un contrat CIFRE

Date de lancement	Octobre 2023
Date de livraison	Octobre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de synthèse mensuelle avec le(la) doctorant(e) accompagnée d'une note de synthèse sur l'avancée du travail - Réunions de synthèse bimensuelles avec le(la) doctorant(e) et son(sa) directeur(-trice) de thèse - Définition de livrables et d'objectifs pour la collectivité dans la convention tripartite de la CIFRE - Nombre et fréquence des animations patrimoniales réalisées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation régulière de l'avancée du travail par rapport aux livrables définis dans le contrat CIFRE - Nombre d'habitants touchés/ impliqués par les actions de valorisation et de médiation - Production de supports et de manifestations culturelles - Edition du livrable (thèse) - Satisfaction des habitants

Titre du projet	4.25 COLMAR CH Reconstruire l'Orgue Silbermann de l'Eglise des Dominicains
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 - Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural paysager
Date de signature	
Description générale	Reconstruction de l'orgue à tuyaux de l'église des Dominicains déposé il y a 35 ans dans le cadre de la rénovation de l'église.
Objectifs	Rendre à l'église son intégrité complète avec la reconstruction de la tribune et de son orgue. Etablir un classement par la DRAC sur l'instrument aux fins de protection Permettre à l'instrument d'être utilisé par le conservatoire de musique afin de promouvoir l'orgue auprès des enfants
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Direction de l'architecture
Partenaires locaux	DRAC, CEA
Coût total	1,7 Millions TTC
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Septembre 2023
Date de livraison	Septembre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du programme fonctionnel de l'orgue - Validation du projet de reconstruction - Installation de l'orgue
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Classement au titre des monuments historiques - Utilisation de l'orgue à des fins liturgiques et pédagogiques (Conservatoire)

Titre du projet	4.26 COLMAR CH Protéger et valoriser les collections patrimoniales de la Ville
Type de projet	Etude
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager.
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Les musées et institutions colmariennes font face à des problématiques grandissantes de conditions de conservation de leurs collections, corrélées à des problématiques de manque d'espace de conservation, d'accueil du public et d'exposition. Ces difficultés engendrent des risques majeurs pour les collections en termes de sûreté, de sécurité et de conservation.</p> <p>Mieux conserver les collections est une condition sine qua non de leur valorisation auprès de tous les publics, qui pourront ainsi davantage s'approprier leur patrimoine et leur histoire, et (re)découvrir les richesses exceptionnelles présentes dans les collections de la Ville.</p> <p>Aussi, détenir un PSC harmonisé avec le projet culturel du territoire de la Ville et ceux des autres musées induit une implication particulière de chaque structure dans une révision des espaces muséaux et de travaux afférents, notamment de mise en accessibilité, impossibles si les espaces sont engorgés par les collections et sans étude préalable sur les contraintes auxquelles doivent répondre les espaces muséaux par rapport à leur collection et à leur projet.</p>
Objectifs	<p>Assurer la sûreté, la sécurité et l'intégrité de la richesse des collections patrimoniales de la Ville</p> <p>Avoir un PSC et un PSBC pour chaque musée de la Ville</p> <p>Assurer une meilleure valorisation des collections patrimoniales de la Ville</p> <p>Donner à comprendre, par des actions de valorisation, les métiers et enjeux des institutions patrimoniales</p> <p>Obtenir des réserves externalisées et mutualisées permettant non seulement la sauvegarde des collections de la Ville, mais aussi l'accueil de prêts et dépôts d'autres institutions nationales et internationales, assurant ainsi un dynamisme de la vie des collections patrimoniales sur le territoire (expositions, partenariats, rayonnement)</p>
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Structures culturelles concernées : Musée Unterlinden, Musée Bartholdi, Musée d'Histoire naturelle et d'ethnographie, Musée du Jouet, Bibliothèque patrimoniale des Dominicains, Archives municipales Ville de Colmar, C2RMF, DRAC, CEA, Région Grand Est...
Coût total	300 000€
Financements prévisionnels	Autres financements possibles à trouver (prévisionnel)
Date de lancement	Second semestre 2023
Date de livraison	Second semestre 2026
Indicateurs d'avancement	Points d'étape sur l'avancement de la rédaction des PSC et PSBC Livrables en cours d'opérations (PSC, PSBC, bilans sanitaires, résultats de recherches, diagnostic pour l'externalisation des réserves, cahier des charges pour l'établissement de nouvelles réserves externalisées et mutualisées, etc.)
Indicateurs de résultat	<p>Nombre de PSC / PSBC (documents réglementaires) en cours ou finalisés</p> <p>Bilans sanitaires réalisés et recommandations associées/ traitement</p> <p>Livrable : étude sur la mutualisation et externalisation des réserves</p>

	Réaménagement d'espaces muséaux, travaux quant à la circulation dans les espaces, à la conservation et à la valorisation des collections, à la mise en accessibilité de tous les publics en cours ou réalisés
--	---

Titre du projet	4.27 COLMAR CH Restructurer et réaménager la muséographie du premier étage de l'ancien couvent du musée Unterlinden
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	Juillet 2023
Description générale	<p>Le projet achèvera le parcours permanent du musée Unterlinden en redéployant au 1^{er} étage de l'ancien couvent d'Unterlinden, classé au titre des monuments historiques, près de 2 000 œuvres et objets d'art de l'Alsace et du Rhin supérieur (peintures, lapidaire, céramique, ferronnerie, orfèvrerie, étains, armes, vitraux, mobilier, textiles, instruments ; XVI^e-XIX^e siècles).</p> <p>Le nouveau parcours évoquera l'histoire de la Ville de Colmar et réaffirmera la vocation du musée Unterlinden en tant que musée de territoire tourné vers le public local et régional.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - traiter les désordres bâtimentaires impactant les personnes et les collections - restructurer le parcours de visite en traitant la circulation des visiteurs - procéder à un réaménagement muséographique complet du parcours permanent - doter le musée d'une seconde salle d'exposition temporaire - répondre aux exigences actuelles en matière de médiation, de conservation préventive et de confort du public.
Maître d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	Société Schongauer (association gestionnaire du musée Unterlinden)
Coût total	100 185 € TTC (mission de programmation) Estimation à l'issue de la phase faisabilité à savoir début 2024 (coût travaux supérieur à 2 M € HT)
Financements prévisionnels	
Date de lancement	T4 2023 – T4 2024 (mission de programmation) Début des travaux : T2 2025
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - validation du programme - APD
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - remise de l'étude de programmation - réception des travaux

Axe 5

Constituer un socle de services dans chaque ville

Titre de projet	5.1 HORBOURG-WIHR Construire un groupe scolaire élémentaire et périscolaire
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5 - Constituer un Socle de services dans chaque ville
Date de signature	16/06/2022
Description générale	Réalisation d'un nouveau groupe scolaire sur 2 niveaux de 14 classes et d'un périscolaire de 160 places
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser des équipements sur un même site (périscolaire, salle de sport, jardins familiaux, parking existant, ...) - Augmenter en nombre et en qualité le service scolaire et périscolaire - Réduire le transport scolaire intra-muros - Développer de nouveaux itinéraires cyclables
Maitre d'ouvrage	Ville de Horbourg-Wihr
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Région Grand Est - Collectivité européenne d'Alsace - Caisse d'Allocation Familiale
Coût total	9 700 000 € TTC
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Autofinancement - Etat : 1 000 000 € H.T. (estimation) - Région Grand Est : à définir - CeA : 400 000 € H.T. (estimation) - CAF : 325 000 € H.T. (estimation)
Date de lancement	20/08/2023
Date de livraison	Printemps 2025
Indicateurs d'avancement	[XX] [XX]
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de places en écoles et crèches (axe 5) - Evolution du taux d'équipements publics implantés en centre-ville (axe 5) - Part modale de déplacements doux (piétons, vélos...) en lien avec l'Axe 3

Titre du projet	5.2 COLMAR CO Créer une cantine périscolaire « Anne Franck »
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5 - Constituer un Socle de services dans chaque ville
Date de signature	
Description générale	Augmenter l'offre de service en termes de places en restauration scolaire pour les enfants des écoles primaires. Ouverture d'un nouveau bâtiment de 180 places. Le site sera utilisé le soir pour l'accueil du périscolaire pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires « Anne Franck ».
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de place en cantines - Disposer d'un bâtiment neuf avec un meilleur confort acoustique et thermique - Eviter des déplacements importants en bus pour les enfants du secteur
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Direction de l'architecture
Partenaires locaux	Région Grand Est, CEA
Coût total	5 Millions TTC
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Janvier 2024
Date de livraison	Ouverture pour la rentrée de septembre 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - APS - APD - DCE appel d'offres - Mise en œuvre des travaux de construction - Livraison de l'équipement (bâtiment) - Mise en fonctionnement de l'équipement
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants accueillis (pause méridienne, périscolaire soir) - Diminution des émissions de carbone (plus de transport bus école-cantine/périscolaire)

Titre du projet	5.3 COLMAR CE Créer une cantine périscolaire « Les Oies »
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5 - Constituer un Socle de services dans chaque ville
Date de signature	
Description générale	Permettre aux enfants des écoles du secteur de bénéficier d'un site de périscolaire adapté à leur besoin, à proximité immédiate d'un groupe scolaire, afin d'éviter des déplacements en bus les midis et les soirs pour une partie des écoles. Doter ce site, d'une cantine pour les maternelles pour le service de midi d'une capacité de 180 places
Objectifs	Créer un site de périscolaire maternelle pour répondre à l'augmentation des enfants inscrits et à l'obligation réglementaire d'avoir en Accueil Collectif de Mineurs des sites indépendants. Augmenter le nombre de place en cantines. Disposer d'un bâtiment neuf avec un meilleur confort acoustique et thermique. Eviter des déplacements importants en bus pour les enfants du secteur
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Direction de l'architecture
Partenaires locaux	Région Grand Est, CEA
Coût total	3 Millions TTC
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Janvier 2024
Date de livraison	Ouverture pour la rentrée de septembre 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - APS - APD - DCE appel d'offres - Mise en œuvre des travaux de construction - Livraison de l'équipement (bâtiment) - Mise en fonctionnement de l'équipement
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants accueillis (pause méridienne, périscolaire soir) - Diminution des émissions de carbone (plus de transport bus école-cantine/périscolaire)

Titre du projet	5.4 INGERSHEIM Construire une nouvelle salle polyvalente
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5- Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	Juin 2023
Description générale	La salle polyvalente d'Ingersheim située en cœur de ville est de conception ancienne, avec une surface limitée et des aménagements intérieurs surannés. L'ambition est de pouvoir proposer une nouvelle salle polyvalente, de conception moderne et adaptée aux transitions qui s'imposent, de surface plus importante, en rénovant et/ou en reconstruisant le bâti en fonction des possibilités.
Objectifs	Favoriser la cohésion sociale en proposant un équipement pouvant être utilisé par des familles, des associations, les écoles, ... Conforter l'animation urbaine du centre-ville en y pérennisant un lieu de regroupement et de festivités Réaliser une opération exemplaire au sens des transitions écologique et énergétique Reconstruction de la ville sur la ville en rénovant/reconstruisant en secteur bâti (sobriété foncière)
Maitre d'ouvrage	Ville d'Ingersheim
Partenaires locaux	
Coût total	2,5 millions d'euros TTC (montant prévisionnel pré-programmation)
Financements prévisionnels	Demandes de subventions à réaliser auprès de la Préfecture du Haut-Rhin (Cœur de ville, DSIL, DETR), la CeA, la Région Grand Est, autres partenaires, ...
Date de lancement	2023
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	Suivi de la maîtrise d'œuvre (le cas échéant) et suivi de la réalisation des travaux
Indicateurs de résultat	Réalisation de l'opération

Titre du projet	5.5 COLMAR CO Créer la crèche Les Loupiots
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5- Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	
Description générale	Augmentation de l'offre de service par la création d'une crèche de 28 places, en remplacement de la halte-garderie de 19 places. Mise en place d'un accueil en horaires continus avec service repas, pour permettre de répondre aux besoins des familles ayant un emploi, en lien avec les opérations de rénovation urbaine du quartier prioritaire concerné. Reprise du foncier libéré par la fermeture de l'ancienne école maternelle les Primevères
Objectifs	Renforcer la mixité sociale des enfants accueillis Répondre aux besoins des familles avec emploi Verdir la cour et avoir un bâtiment plus confortable thermiquement pour un meilleur confort des utilisateurs
Maitre d'ouvrage	Ville de Colmar, Direction de l'architecture
Partenaires locaux	CAF
Coût total	3 Millions TTC
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Octobre 2023
Date de livraison	Janvier 2026
Indicateurs d'avancement	APS APD DCE appel d'offres Mise en œuvre des travaux de réhabilitation Livraison de l'équipement (bâtiment) Livraison de la cour extérieure
Indicateurs de résultat	Nombre d'enfants accueillis en continu Diminution des consommations d'énergie du bâtiment

Titre du projet	5.6 COLMAR CH Installer le conservatoire dans des locaux adaptés à la pluridisciplinarité des activités
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5- Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	
Description générale	
Objectifs	
Maître d'ouvrage	Ville de Colmar
Partenaires locaux	
Coût total	
Financements prévisionnels	
Date de lancement	
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

Fiche en cours de rédaction